Études-enquêtes de Centre Inffo

ÉDITION JUILLET 2022

LE FINANCEMENT DE L'AFEST

premier état des lieux

Centre Inffo

www.centre-inffo.fr

avec Centre Inffo

Développez l'AFEST !

Découvrez notre offre de formation et de conseil pour vous accompagner dans la mise en œuvre de l'AFEST

4 actions de formation

- Conditions de réussite pour tout projet d'AFEST en entreprise
  À PARTIR DE JUILLET
- Devenir accompagnateur AFEST dans son entreprise
  SEPTEMBRE – NOVEMBRE
- Animer une analyse réflexive d'activité dans un parcours AFEST
  OCTOBRE – DÉCEMBRE
- Prestataire de formation : guider et outiller l'entreprise dans la mise en œuvre d'une AFEST **SEPTEMBRE**

Notre offre de conseil

Appui à la mise en œuvre de l'action de formation en situation de travail (AFEST) : du diagnostic court à l'accompagnement intégrant la réalisation de supports pédagogiques

Notre étude-enquête

Le financement de l'AFEST : premier état des lieux

Notre webinaire

AFEST : point d'étape sur son cadre juridique

www.centre-inffo.fr/category/videos/webinaires

centre-inffo.fr/formations

INSCRIPTION contact.formation@centre-inffo.fr
Tél. : 01 55 93 91 83
boutique.centre-inffo.fr

Centre Inffo

Publicité Centre Inffo – ©shutterstock image principale

ÉDITO

Instituée en 2018 par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, l'AFEST –action de formation en situation de travail– est une modalité de réalisation de la formation nouvelle et encore peu développée dans les entreprises. Pourtant l'enjeu est important : il s'agit de permettre aux entreprises la mise en œuvre de parcours de formation préparant à des compétences identifiées en situation de travail réel.

La mise en œuvre de l'AFEST fait encore l'objet de nombreux questionnements : quels sont les acteurs impliqués, quelle articulation entre les acteurs de l'entreprise et l'éventuel prestataire de formation, quelles étapes, quels financements autres que celui de l'entreprise ?

Observateur privilégié de l'évolution de la formation professionnelle continue en France, Centre Inffo a pour vocation d'accompagner les professionnels du développement des compétences dans le déploiement de leur activité. Dans ce cadre, nos experts ont réalisé une enquête auprès des différents acteurs financeurs publics et paritaires susceptibles de contribuer au financement d'une AFEST. L'ensemble des 18 régions, des 11 OPCO ainsi que les deux financeurs nationaux Pôle emploi et Agefiph ont été sollicités pour connaître le cadre, les modalités et les conditions d'éligibilité dans lequel ils inscrivent ces financements. Nous remercions chaleureusement nos interlocuteurs pour leur précieuse contribution.

L'objet de cette enquête est de donner à voir aux entreprises et à tout professionnel impliqué dans l'AFEST le cadrage réglementaire de l'AFEST, les initiatives prises par chacun des financeurs et les modalités pour accéder à de tels financements.

Comme pour tout financement, les conditions sont évolutives, et les priorités de chaque financeur peuvent varier. C'est pourquoi cette première édition sera rapidement complétée par des réponses qui n'étaient pas encore disponibles lors de la publication de cette édition.

Dans l'espoir que les résultats de cette enquête constitueront un levier utile à la mise en œuvre de vos projets, nous vous en souhaitons bonne lecture.

Patrice Guézou
Directeur général de Centre Inffo

MODE DE LECTURE DES FICHES

Les résultats de cette enquête sont présentés dans des fiches renseignées par les différents financeurs. En les consultant, vous pourrez :

- Identifier les informations disponibles par Région, par OPCO et pour Pôle Emploi

☞ RDV aux pages 14 et 15 RECAPITULATIFS

- Identifier les programmes et les offres à destination des entreprises, cœurs du développement des compétences en situation de travail

☞ RDV à la rubrique PROGRAMMES - OFFRE DE SERVICES des fiches

- par territoire : voir les fiches RÉGION
- par grand secteur d'activité : voir les fiches OPCO
- pour les demandeurs d'emploi : voir la fiche PÔLE EMPLOI

- Identifier les financements existants ou possibles pour une formation en entreprise en AFEST

☞ RDV à la rubrique FINANCEMENTS des fiches

- Connaître les déploiements en cours, les freins éventuels et les projets innovants et inspirants

☞ RDV à la rubrique MISE EN ŒUVRE des fiches

- Des ressources pour comprendre ce qu'est l'AFEST et savoir ce qui existe

☞ RDV à la rubrique COMMUNICATION des fiches

Cette enquête a été conçue et réalisée par Centre Inffo

COORDINATION GÉNÉRALE
- Sarah de La Morandière, consultante en ingénierie et politiques de formation, Observatoire

ENQUÊTE ET FICHES
- Leila Ben Salem, consultante en ingénierie et politiques de formation, Observatoire
- Maryline Gesbert, responsable de l'Observatoire
- Nathalie Legoupil, chargée de mission, département Région-Europe-International
- Catherine Quentric, chargée d'études documentaires, département Documentation

RÉDACTION
- Jean Philippe Cépède, directeur juridique, pôle Droit de la formation
- Sarah de La Morandière, consultante en ingénierie et politiques de formation, Observatoire

MAQUETTE
- Claudie Carpentier, chef d'atelier-infographiste

PAO
- Valérie Cendrier, secrétaire de rédaction
- Bettina Pedro, rédactrice-graphiste

SUIVI ÉDITORIAL
- Françoise Gérard, directrice générale adjointe

DANGER PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

Toute reproduction, partielle ou totale de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article L122-5 que les copies ou reproductions « strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » ainsi que « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information », sous réserve que soient mentionnés le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite aux termes de l'article L122-4 et constitue, quel qu'en soit le procédé, une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants dudit code.

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE ..... page 6 .....

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE
page 7

CADRAGE RÉGLEMENTAIRE
page 9

FINANCEMENT PAR LES RÉGIONS
page 17

FINANCEMENT PAR LES OPCO
page 45

AUTRES FINANCEURS NATIONAUX
page 67

GLOSSAIRE
page 71

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

L'enquête « Le financement de l'AFEST, premier état des lieux » est le fruit d'un travail d'investigation menée par Centre Inffo au cours de l'automne-hiver 2021, auprès des principaux financeurs de l'AFEST repérés, afin de connaître leur rôle et leur positionnement au regard de l'Action de formation en situation de travail (AFEST), qu'ils se doivent de promouvoir depuis sa reconnaissance institutionnelle.

Une première étude de Centre Inffo menée auprès des OPCO en 2020 avait porté sur les modalités d'accompagnement des entreprises sur l'AFEST : offre de service, prise en charge, référencement, professionnalisation. Elle se devait d'être actualisée et le panorama complété permet ainsi de montrer l'action en matière d'AFEST des autres financeurs : les Régions tout d'abord, et un grand financeur national Pôle emploi.

Les résultats d'un questionnaire adressé aux financeurs cités ci-dessus, complété par des entretiens individuels, nous permettent ainsi de présenter un premier état des lieux des financements de l'AFEST en mars 2022. Il s'adresse à tout acteur de l'écosystème de la formation professionnelle : entreprise, manager, RH, responsable formation, financeur, conseiller formation…

Il permet d'identifier les programmes et les offres à destination des entreprises, cœurs du développement des compétences en situation de travail.

Pour chaque territoire et pour chaque grand secteur d'activité, il met en avant les financements existants et/ou possibles et ce qu'ils recouvrent pour l'entreprise et pour l'organisme tiers (de formation ou conseil).

Y sont indiquées les possibilités de financement d'AFEST, quel que soit le territoire et quel que soit le grand domaine professionnel de l'entreprise.

Il met en évidence des mises en œuvre d'AFEST, dans des dispositifs ou des projets novateurs et inspirants.

Enfin, il rend visibles les supports de communication et ressources, autour de l'AFEST, tous financeurs confondus.

UN PREMIER REGARD…

Les données recueillies et présentées dans cette étude montrent que l'AFEST continue d'être expérimentée et explorée par la majorité des acteurs de l'emploi-formation-orientation professionnelle. Ainsi les financeurs cherchent, testent et mettent à l'épreuve du réel des solutions de financement afin de permettre aux entreprises et aux organismes de formation de mettre en place des formations avec la modalité AFEST pour répondre à une pénurie de personnel qualifié, pour préserver le savoir-faire et assurer sa transmission ou pour former les collaborateurs au plus près de la réalité du terrain.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'enquête a été adressée par Centre Inffo aux 18 régions, 11 Opco, Pôle emploi et Agefiph. Elle a été renseignée par 12 régions métropolitaines, les 11 OPCO et Pôle Emploi.

Concernant les financeurs qui qui n'ont pas encore répondu, certains n'ont pas encore développé l'AFEST, d'autres ont dit envisager des projets d'expérimentations d'AFEST.

Les retours ont permis l'identification de points importants :

- les financeurs développent en effet un certain nombre de programmes et d'offres à destination des entreprises ;
- certains financeurs s'appuient sur le fait que l'AFEST ne constitue pas un dispositif particulier et par conséquent, ne flèchent pas un financement particulier pour l'AFEST ;
- des financements sont possibles dans les territoires et pour les grands secteurs d'activité ;
- certains financeurs impulsent la mise en œuvre d'AFEST par des dispositifs et des projets novateurs et inspirants.

La tendance générale qui se dégage est très nette. Il ressort que l'AFEST continue d'être expérimentée et explorée par de nombreux acteurs de l'EFOP (Emploi Formation Orientation Professionnelle).

Les financeurs cherchent, testent des solutions de financement, ils les mettent à l'épreuve du réel.

Pourquoi l'AFEST ne s'est-elle pas davantage développée depuis 2018 ? Trois raisons se dégagent de l'enquête :

- l'AFEST, modalité nouvelle un peu complexe, nécessite une maîtrise au niveau de l'ingénierie pédagogique et de formation, et doit être pensée dans un dispositif de formation ;
- la situation sanitaire a constitué un frein majeur en « éteignant » pour ainsi dire les formations en présentiel ou du moins n'a pas permis le développement de l'AFEST qui nécessite principalement le présentiel ;
- c'est aux OPCO, alors en pleine création, qu'a été confiée en 2019 la mission de promotion de l'AFEST auprès des entreprises, et ils n'ont pu commencer à la déployer qu'après avoir stabilisé leur nouvelle organisation d'opérateurs de compétences.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

QUE FINANCENT LES 12 RÉGIONS AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE ?

- 100 % : directement l'organisme de formation.
- 91 % : tout ou partie de la formation construite autour de la modalité AFEST.
- 73 % : spécifiquement les projets d'AFEST.
- 27 % : l'accompagnement du projet d'AFEST.

QUE FINANCENT LES OPCO ?

Conformément à leurs missions, c'est dans le cadre de la formation des entreprises de moins de 50 salariés que les OPCO financent les projets d'AFEST des entreprises. Les 11 OPCO s'y sont impliqués. Tous financent l'AFEST sur l'enveloppe du plan de développement des compétences (PDC) des entreprises.

Le financement du projet de formation au titre du PDC se fait majoritairement dans le cadre d'un montant horaire avec un plafond pour le montant total du projet. 6 OPCO mentionnent un forfait pour le parcours.

- 100 % financent l'accompagnement externe de l'entreprise.
- 100 % financent la formation de l'apprenant en AFEST (en heures de formation réalisées dans l'entreprise ou au forfait par projet de l'entreprise).
- 100 % réalisent avec l'entreprise les diagnostics d'opportunité et de faisabilité d'AFEST ou financent leur réalisation.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

CADRAGE JURIDIQUE : DÉFINITION ET FINANCEMENT

L'action de formation en situation de travail (AFEST) est une modalité de mise en œuvre d'une action de formation. Elle n'est pas un dispositif de formation ou une catégorie de prestation de développement de la compétence, comme la validation des acquis de l'expérience (VAE). Sa mise en œuvre est donc encadrée par la réglementation relative aux actions de formation.

Les AFEST étant des actions de formation, leurs financements sont conditionnés au respect des principes juridiques qui les encadrent, à leur compatibilité avec les dispositifs d'accès à la formation et aux initiatives que peuvent prendre les financeurs de ces dispositifs.

L'AFEST : UNE MODALITÉ DE RÉALISATION D'UNE ACTION DE FORMATION

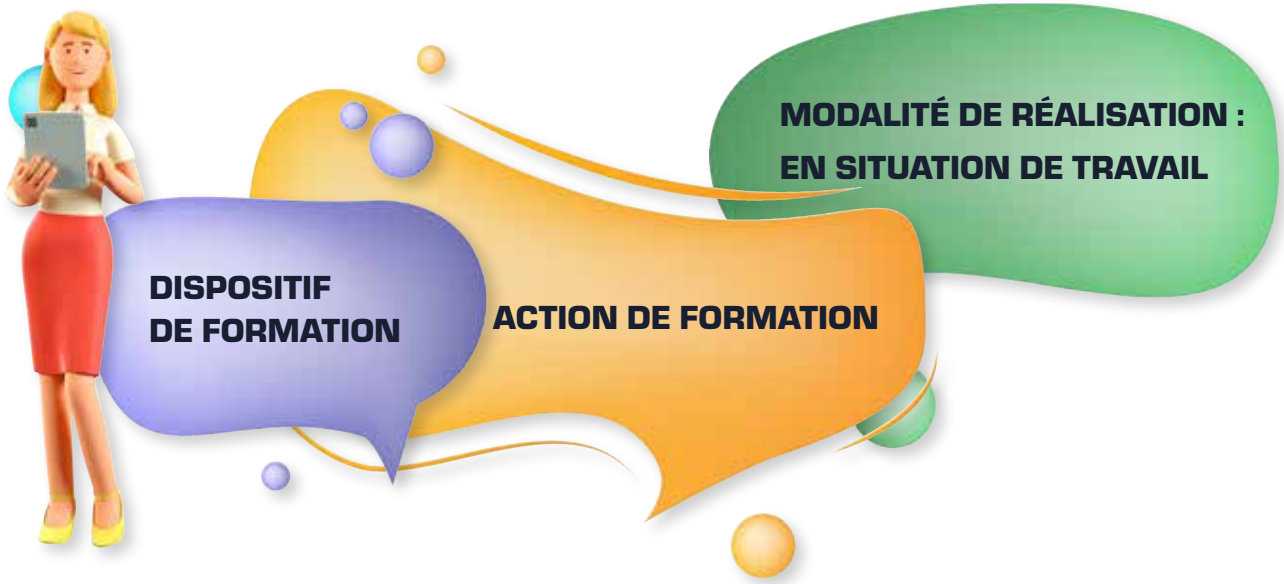

DÉFINITION JURIDIQUE DE L'ACTION DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL

La réalisation d'une action de formation en situation de travail est possible depuis la réforme de la formation de 2018. L'expression « en situation de travail » utilisée pour la caractériser, ne doit pas être confondue avec les possibilités anciennes de réaliser des formations sur le lieu de production ou la formation sur le tas. Les dispositions relatives aux AFEST n'ont pas pour finalité de réglementer ces anciennes possibilités de formation. Elles introduisent à côté des dispositions relatives à la réalisation d'une formation en tout ou partie à distance (FOAD), la possibilité de construire un parcours pédagogique à partir d'une situation de travail (AFEST).

CADRAGE JURIDIQUE : DÉFINITION ET FINANCEMENT

UNE AFEST EST UNE ACTION DE FORMATION...

Les AFEST sont avant tout des actions de formation qui doivent respecter la nouvelle définition introduite par la loi de 2018, c'est-à-dire : correspondre à « un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel » (art. L6313-2). C'est cette correspondance à la définition légale de l'action de formation qui va permettre à une AFEST d'être considérée comme une « action concourant au développement des compétences » et d'entrer « dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle » (art. L6313-1). Par conséquent, comme toutes les actions de formation, les AFEST doivent être composées « de modalités de formation composant le parcours pédagogique, de moyens humains et techniques et de ressources pédagogiques » (art. R6313-1).

L'AFEST DOIT AVOIR LES COMPOSANTES D'UNE ACTION DE FORMATION

Art. R6313-1 du Code du travail

... AVEC DES CONDITIONS DE RÉALISATIONS PARTICULIÈRES

Pour être qualifiée d'AFEST, l'action de formation mise en œuvre doit comprendre (Art D6313-3-2) :

- l'analyse de l'activité de travail pour, le cas échéant, l'adapter à des fins pédagogiques ;
- la désignation préalable d'un formateur pouvant exercer une fonction tutorale ;
- la mise en place de phases réflexives, distinctes des mises en situation de travail et destinées à utiliser à des fins pédagogiques les enseignements tirés de la situation de travail, qui permettent d'observer et d'analyser les écarts entre les attendus, les réalisations et les acquis de chaque mise en situation afin de consolider et d'expliciter les apprentissages ;
- des évaluations spécifiques des acquis de la formation qui jalonnent ou concluent l'action.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

CADRAGE JURIDIQUE : DÉFINITION ET FINANCEMENT

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE AFEST COMPREND 4 CONDITIONS

Article D6313-3-2 du Code du travail

- **ANALYSE DE L'ACTIVITÉ DE TRAVAIL**
  - **L'adapter à des fins pédagogiques le cas échéant**

- **FORMATEUR/ TUTEUR**
  - **Désignation préalable**

- **MISES EN SITUATION DE TRAVAIL**
- **3BIS PHASES RÉFLEXIVES**

- **EVALUATIONS SPÉCIFIQUES**
- **4BIS JALONS**

Les deux dernières conditions reposent sur des phases exprimées au pluriel. Ces quatre conditions sont les ingrédients particuliers qui caractérisent une AFEST. Ils doivent être décrits dans le parcours pédagogique proposé.

LE FINANCEMENT DES AFEST PAR LES DISPOSITIFS DE FORMATION ET LEURS FINANCEURS

Une AFEST est financée comme toutes les autres actions de formation, à travers les dispositifs d'accès à la formation qui les mettent en œuvre. Il n'existe pas de dispositif de formation dédié à la mise en œuvre des AFEST. Par conséquent, la mise en œuvre d'une AFEST dans un dispositif de formation existant dépendra de sa pertinence pour atteindre les objectifs visés par le financeur du dispositif.

La formation en situation de travail impliquant particulièrement l'entreprise, le premier dispositif d'accès à la formation potentiellement concerné par l'AFEST est le plan de développement des compétences. S'agissant des autres dispositifs d'accès à la formation intéressant l'entreprise, comme ils préparent souvent à des épreuves pour l'obtention de certifications professionnelles, le financement de formations en situation de travail n'est pas prévu par la réglementation. Cependant, des financeurs, dans le cadre d'expérimentations ou d'appels d'offres spécifiques prévoient des financements d'AFEST.

CADRAGE JURIDIQUE : DÉFINITION ET FINANCEMENT

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Quels que soient leurs effectifs, les entreprises peuvent financer des AFEST sur leurs dépenses directes de formation (budget interne prévu par la loi) dans le cadre de leur plan de développement de compétences. Les OPCO étant investis d'une mission de promotion de l'AFEST auprès des entreprises, les entreprises peuvent bénéficier d'information et de conseils sur sa mise en œuvre.

Par ailleurs, les entreprises de moins de 50 salariés peuvent demander une prise en charge à leur OPCO au titre de leur contribution légale à la formation professionnelle. Selon les OPCO cette prise en charge varie.

LES INITIATIVES DES FINANCEURS DANS D'AUTRES DISPOSITIFS INTÉRESSANT L'ENTREPRISE

Dans le tableau ci-dessous ont été regroupés les dispositifs d'accès à la formation susceptibles d'intéresser une entreprise pour mettre en œuvre une AFEST. Au-delà du financement toujours possible d'une AFEST sur le budget interne de l'entreprise, des initiatives de financement ont été prises par certains financeurs dans le cadre d'expérimentations ou d'appels d'offres.

LES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT D'UNE AFEST DANS LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS D'ACCÈS À LA FORMATION

DISPOSITIFS DE FORMATION		FINANCEURS	COMPATIBILITÉ JURIDIQUE	INITIATIVES DES FINANCEURS
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	PDC entreprises de 50 salariés et plus	Entreprises	OUI	Accompagnement
	PDC entreprises de moins de 50 salariés	Opco	OUI	Accompagnement Financement
L'ALTERNANCE	Apprentissage	Opco	NON	Agefiph FAST
	Contrats de pro	Opco	OUI sous conditions	Expérimentation
	Pro A	Opco	OUI en théorie	
CPF	CPF	Mon CPF	OUI en théorie	Accord d'entreprise
FNE-FORMATION PIC ET PRIC	FNE-formation	Etat	OUI	Demande de subvention
	PIC Pôle emploi	PIC/ Pôle emploi	OUI Appel d'offres	Appel d'offres
	PIC Régions	PRIC/Région	OUI Appel d'offres	Appel d'offres

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

Centre Inffo

Formation professionnelle : Tout savoir sur vos droits et vos obligations

LES FICHES PRATIQUES DU DROIT DE LA FORMATION 2022

www.centre-inffo.fr/droit

Employeurs, prestataires de formation, financeurs, prescripteurs de formation, conseillers, partenaires sociaux :
les FICHES PRATIQUES répondent au quotidien à toutes vos questions, en se référant aux 15 codes constituant le droit de la formation.

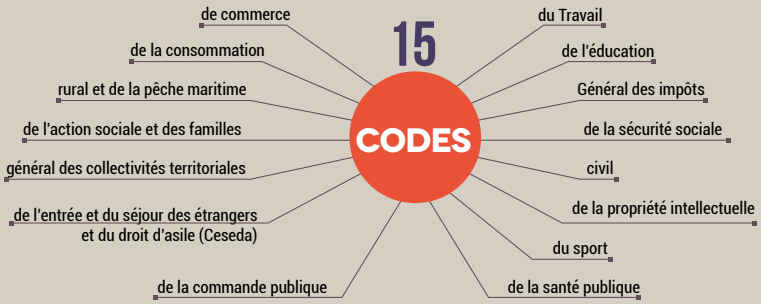

CHOISISSEZ VOTRE ABONNEMENT

100 % numérique – VERSION L'ESSENTIEL
papier + numérique – VERSION L'INTÉGRALE

centre-inffo.fr

RENSEIGNEMENTS ET TARIFS
Contact : Tél. : 01 55 93 92 04
contact.fichespratiques@centre-inffo.fr
boutique.centre-inffo.fr

Centre Inffo

Publicité Centre Inffo - ©shutterstock image principale

RÉCAPITULATIF « RÉGIONS »

(à partir des retours d'enquête renseignés au 14.03.2022 et au 27.06.2022*)

● indique que la rubrique est renseignée par le financeur dans sa fiche.

RÉGIONS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER		PROGRAMMES OFFRE DE SERVICE			FINANCEMENTS			MISE EN ŒUVRE		COMMUNICATION ÉVALUATION		COMMENTAIRES DU FINANCEUR
	FINANCEURS	PROGRAMMES	OFFRE DE SERVICE		INGÉNIERIE	COUVERTURE DES FINANCEMENTS	MONTANT ET MODALITÉS	DÉPLOIEMENT FREINS	PUBLIC ET SECTEURS	COMMUNICATION	EVALUATION	
		PROGRAMMES PRIC	PARCOURS	RESSOURCES								
RÉGIONS	Auvergne-Rhône-Alpes	●	●		●	●	●	●	●	●	●	
	Bourgogne-Franche Comté	●	●		●	●	●	●	●		●	
	Bretagne	●			●	●	●	●	●			
	Centre-Val de Loire	●						●				
	Corse	Informations non communiquées										
	Grand-Est	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Hauts-de-France	●	●		●	●	●	●	●	●		
	Ile-de-France	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
	Normandie	●	●	●	●	●	●	●	●		●	
	Nouvelle Aquitaine	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Occitanie	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
	Pays de La Loire*	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
DROM	Guadeloupe	Informations non communiquées										
	Guyane	Informations non communiquées										
	Martinique	En attente de déploiement de l'AFEST à ce jour										
	La Réunion	Informations non communiquées										
	Mayotte	Informations non communiquées										

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

RÉCAPITULATIF « OPCO »

(à partir des retours d'enquête renseignés au 14.03.2022)

● indique que la rubrique est renseignée par le financeur dans sa fiche.

OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES		OFFRE DE SERVICES POUR LES - DE 50 SALARIÉS		MISE EN ŒUVRE			FINANCEMENT			COMMUNICATION RESSOURCES		COMMENTAIRES DU FINANCEUR	PRIORITÉS ANNUELLES
	FINANCEURS	CONSEILLERS	FORMATION OU PRESTATAIRE EXTÉRIEUR	ACTIONS FINANCÉES EN 2021	PREUVES DE RÉALISATION	MODE DE SÉLECTION DES PRESTATAIRES	MONTANT ACCOMPAGNEMENT	MONTANT APPRENANT	ENVELOPPE CONCERNÉE	COMMUNICATION	RESSOURCES		
OPCO	AFDAS	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
	ATLAS	●		●	●	●	●	●	●	●	●		●
	AKTO	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
	Constructys	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
	OCAPIAT	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
	OPCO 2i	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
	OPCO EP	●	●		●	●	●	●	●	●	●		
	L'Opcommerce	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
	OPCO Mobilités	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
	OPCO Santé	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
	Uniformation	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	

RÉCAPITULATIF « AUTRES FINANCEURS NATIONAUX »

(à partir des retours d'enquête renseignés au 14.03.2022)

● indique que la rubrique est renseignée par le financeur dans sa fiche.

AUTRES FINANCEURS	PROGRAMME OFFRE DE SERVICE			FINANCEMENTS			MISE EN ŒUVRE				COMMUNICATION ÉVALUATION		COMMENTAIRES DU FINANCEUR
	PROGRAMME	PARCOURS	RESSOURCES	INGÉNIERIE	COUVERTURE DES FINANCEMENTS	MONTANT ET MODALITÉS	DÉPLOIEMENT / FREINS	PUBLIC ET SECTEURS	RÔLE DES CONSEILLERS	PRESTATAIRE EXTERNE	COMMUNICATION	ÉVALUATION	
Agefiph	En attente de réponse												
Pôle emploi	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

avec Centre Inffo

Gagnez en compétences !

Inscrivez-vous aux actions de formation

de septembre et octobre 2022 en présence et/ou à distance

	SEPTEMBRE	OCTOBRE
Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures	14 AU 16	3 AU 7
Être à jour de la réglementation de la formation et de l'apprentissage en 2022	21 ET 22	
Sécuriser le recours aux formateurs : contrat de travail, sous-traitance, portage salarial…	26 AU 28	
Respecter les obligations d'un organisme de formation (NOUVEAU)	19 AU 22	17 ET 18
Cartographier la nouvelle ingénierie financière en formation	28	
Négocier un accord d'entreprise pour optimiser son budget formation (NOUVEAU)	21	
Créer, gérer et développer son CFA : obligations, financements, stratégies partenariales (NOUVEAU)		11 AU 13
Sécuriser le financement de l'apprentissage : convention de formation, critères de prise en charge, facturation et paiement	18	
Écrire en compétences pour rédiger des référentiels		10 AU 12
Enregistrer une certification au RNCP ou au RS	19 ET 20	3 AU 5 18 AU 20
Faire vivre sa certification Qualiopi et se préparer aux prochains audits (NOUVEAU)		10 AU 13
Construire le nouveau Business Model de son offre de services	22 ET 23	
Transformer une formation présentielle courte en parcours distanciel	15, 16, 22 ET 23	
Diversifier ses outils digitaux pour animer des séquences collaboratives		17 ET 18
Devenir accompagnateur Afest dans son entreprise (NOUVEAU)	26 ET 27	
Prestataire de formation : guider et outiller l'entreprise dans la mise en œuvre d'une Afest	29, 30, 6, 7 OCT.	
Animer une analyse réflexive d'activité dans un parcours Afest		3
Concevoir un dispositif collectif performant de VAE en entreprise		19 ET 20
Devenir accompagnateur en VAE (NOUVEAU)	26 ET 27	
Modules de formation 100 % asynchrone (3 heures à réaliser en un mois)		
• Conditions de réussite pour tout projet d'Afest en entreprise (NOUVEAU)	Démarrage le 1er juillet	
• Certifications professionnelles : caractéristiques, typologies et critères (NOUVEAU)	Démarrage en octobre	

RETROUVEZ LE DÉTAIL DE NOS FORMATIONS 2022

centre-inffo.fr/formations

INSCRIPTION contact.formation@centre-inffo.fr
Tél. : 01 55 93 91 83
boutique.centre-inffo.fr

Centre Inffo

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Publicité Centre Inffo - ©shutterstock image principale

FINANCEMENT PAR LES RÉGIONS

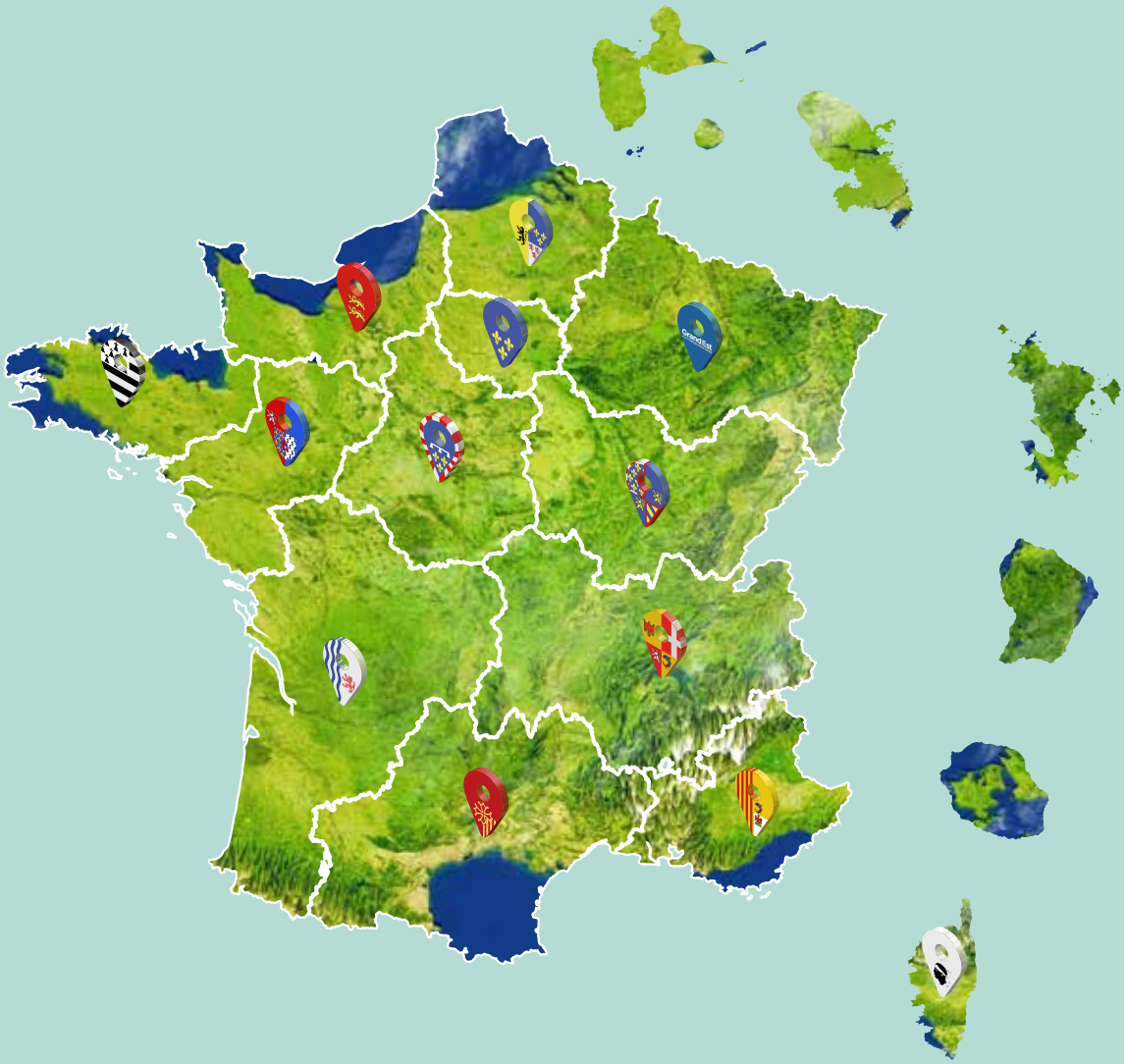

L'AFEST ET LES RÉGIONS

Exerçant leur compétence en matière de développement économique, de formation et d'insertion professionnelles, la majeure partie des régions se sont emparées de la modalité AFEST pour accompagner les demandeurs d'emploi dans l'acquisition de compétences leur permettant d'être rapidement opérationnels, de gagner en confiance dans les compétences détenues et répondre également en termes de compétences aux besoins des entreprises et des acteurs économiques de leurs territoires.

La partie « AFEST et Régions » de cette enquête cherche à dépeindre la façon dont les Régions encouragent la démarche d'AFEST pour les demandeurs d'emploi, au-delà de la mobilisation des organismes de formation, ou du recensement de l'offre de formation. Les collectivités territoriales intègrent des actions AFEST dans leurs pactes régionaux d'investissement dans les compétences, dans leurs programmes qualifiants et/ou dans des appels à projet, développent des solutions de financement et de convention avec les Opco et d'autres financeurs, mobilisent parfois des secteurs d'activité spécifiques, des territoires ou des métiers privilégiés. Pour une intervention efficace, elles communiquent et font connaître l'AFEST aux différents acteurs du territoire, et évaluent les modalités pratiques de financement de ces actions ou expérimentations, afin de pérenniser ou d'adapter leur mise en œuvre.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Une enquête élaborée par Centre Inffo sur la base de questions ouvertes a été adressée aux directions de formation professionnelle des conseils régionaux et réalisée entre octobre 2021 et mars 2022. Des entretiens téléphoniques ont complété cette consultation. Une documentation sur l'AFEST en général et dans les régions, sur les Pactes régionaux et leurs avenants, sur les dispositifs Pôle Emploi a été ainsi constituée.

L'enquête s'appuie sur les réponses de 12 régions métropolitaines et d'une collectivité Outremer.

Des états de réalisation divers ont été constatés. La majorité des régions Outremer, encore peu impliquées dans la mise en œuvre de la démarche, ont souhaité répondre ultérieurement. La collectivité Martinique a précisé pour sa part qu'elle n'avait pas intégré l'AFEST dans son Pacte mais qu'elle était intéressée par les expériences développées par les autres Régions sur ce sujet.

De même, certaines Régions se déclarent peu avancées sur le sujet et/ou sont en cours de définition de l'expérimentation AFEST sur leur territoire (voir notamment les Régions Bretagne, Centre-Val de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

GRILLE DE LECTURE DES FICHES AFEST ET RÉGIONS

Chaque région a renseigné sa fiche individualisée, qui pourra faire l'objet de mises à jour.

Chaque fiche contient les éléments suivants :

- programme-offre de services (programmes régionaux-PRIC-parcours certifiants-ressources) ;
- financements (ingénierie financière-couverture de l'enveloppe financière-montant de financement et modalité de calcul) ;
- mise en œuvre (déploiement-freins-points de vigilance-public et métiers visés) ;
- communication et évaluation ;
- commentaire.

Il est à noter que les réponses et textes de chaque financeur ont été reproduits en majorité *in extenso* pour ne pas perdre de la teneur des informations communiquées.

QUE FINANCENT LES 12 RÉGIONS AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE ?

- 100 % : directement l'organisme de formation.
- 91 % : tout ou partie de la formation construite autour de la modalité AFEST.
- 73 % : spécifiquement les projet d'AFEST.
- 27 % : l'accompagnement du projet d'AFEST.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

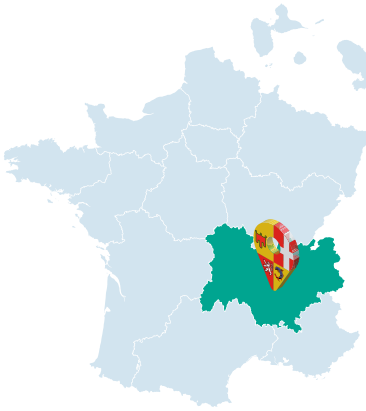

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PROGRAMME OFFRE DE SERVICE

Programmes régionaux intégrant l'AFEST Actions du PRIC	L'AFEST est une modalité possible que l'on trouve dans des dispositifs en format « subvention » : CARED et Innover pour l'emploi. Cependant, les dispositions spécifiques AFEST n'ont pas jusqu'alors été intégrées dans le cadrage de ces dispositifs. A compter du 18 mars 2022, le CARED devient le Pacte Région pour l'emploi (PRE), il intègre officiellement la modalité AFEST. Les PRE en AFEST répondront aux mêmes critères que les PRE classiques, hormis les emplois saisonniers qui ne pourront pas se réaliser en modalité AFEST. Le financement régional PRE concerne des formations en amont de recrutement (minimum 5 recrutements et minimum CDD 6 mois) et pour tout niveau, nature et durée de formation (maximum 1 an de formation). NOMBRE DE RÉPONSES ET NOMBRE DE PROJETS : **en 2021, quelques actions expérimentales comportent de l'AFEST (secteur industriel, maroquinerie, textile). A noter également des formations en milieu professionnel qui s'apparentent à l'AFEST pour les métiers d'art (formation dans les ateliers d'art).** Il n'y a pas d'appels à projet spécifique. *AFEST et PRIC* La Région Auvergne-Rhône-Alpes ne met pas en œuvre le PRIC (dans la région AURA, c'est Pôle emploi qui décline le PIC). Pas d'appels à projets dans le cadre du PRIC.
Parcours certifiants	Les quelques formations en entreprise mises en place sont liées à des formations sectorielles (dont les métiers d'art).
Ressources	NON

FINANCEMENT

Ingénierie financière adossée à ces programmes	Le nouveau Pacte Région pour l'emploi (PRE) prévoit de verser une subvention à un organisme de formation et non à l'entreprise. L'organisme de formation est financé par la Région sur une modalité heure-stagiaire.
Couverture de l'enveloppe financière	Le financement régional PRE couvrira le paiement des heures réalisées et justifiées selon le barème qui aura été négocié, que ces heures soient réalisées sur un plateau technique, dans le centre de formation et/ou au sein de l'entreprise porteuse du projet de recrutement. Ce barème horaire unique est la résultante des barèmes horaires centre et AFEST. Les dépenses forfaitaires (dont la formation des formateurs tuteurs salariés, les coûts d'ingénierie) seront intégrées à ce barème horaire.
Montant de financement et modalités de calcul	Le montant maximum de prise en charge peut aller jusqu'à 100 % des coûts pédagogiques des heures en centre et/ou en AFEST. Les cadrages existants s'appliquent : heures-stagiaires ; il n'y a pas eu de cadrage spécifique AFEST défini jusqu'alors. *Complémentarités entre financements OPCO-Régions-Pôle emploi* Un travail expérimental spécifique en Région est conduit par le CARIF-OREF, dans le cadre de l'axe 3 du PIC ; la Région y est associée, de même que Pôle emploi et les OPCO. Une méthodologie, des outils et supports ont été élaborés et 50 parcours de formation AFEST devraient être financés en 2022. Mais les actions que la Région peut soutenir dans le cadre de ses dispositifs classiques ne donnent pas lieu à un montage financier pré-établi avec les autres financeurs.

MISE EN ŒUVRE - COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

SUITE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

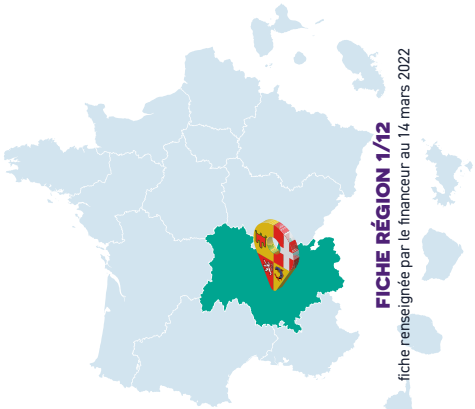

MISE EN ŒUVRE

Déploiement-Freins	Utilisation des cadrages existants ; pas de cadrages spécifiques AFEST. **POINTS DE VIGILANCE ET SOLUTIONS** L'année 2022 sera une année d'expérimentation de la modalité AFEST. Des évolutions pourront intervenir à l'issue de cette première année pour faire évoluer le dispositif PRE en conséquence (à titre d'exemple : intégration d'un forfait, plafonnement tarifaire, encadrement des durées de formations...).
Public métiers et compétences visés	• **PUBLIC** : demandeurs d'emploi. • **MÉTIERS** : pas de cible précise, l'intervention de la Région restant ouverte à tous les secteurs en 2022. Les formations de la Région Auvergne-Rhône-Alpes visent à apporter des réponses aux secteurs en tension.

COMMUNICATION-ÉVALUATION

- **Pas de communication spécifique : communication sur le dispositif Pacte Région pour l'emploi.**
- **Evaluation : « Nous sommes au stade de l'expérimentation en 2022 sur le dispositif PRE. Les outils d'instruction et d'évaluation sont en cours de calage pour pouvoir évaluer et faire évoluer nos cadrages pour 2023 ».**

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

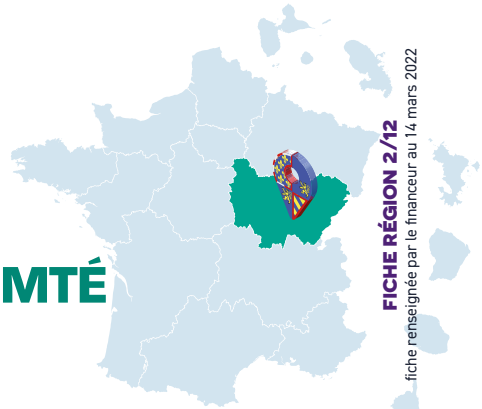

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

PROGRAMME OFFRE DE SERVICE

Programmes régionaux intégrant l'AFEST Actions du PRIC	La maroquinerie est le seul secteur dans lequel des organismes ont mobilisé la modalité FEST. Le marché « maroquinerie » comportait 7 lots en 2019, avec une incitation dans la commande à utiliser différentes modalités dont l'AFEST, à la suite des expériences des entreprises du secteur qui cherchaient à affiner la formation, mais surtout l'intégration des nouveaux salariés dans les manufactures. NOMBRE DE RÉPONSES ET NOMBRE DE PROJETS : **7 lots dans le marché maroquinerie.** *AFEST et PRIC* La modalité FEST dans la maroquinerie préexistait au PRIC. PRIC action(s) remarquable(s) : Action « se former en situation de travail dans la maroquinerie de luxe ».
Parcours certifiants	La modalité FEST est mobilisée dans des parcours certifiants, un bloc de compétences d'un titre professionnel en attendant la publication d'un CQP de branche.
Ressources	NON

FINANCEMENT

Ingénierie financière adossée à ces programmes	C'est un marché « région ». Le marché est reconduit de manière annuelle ou pluriannuelle.
Couverture de l'enveloppe financière	Pas d'enveloppe particulière pour l'AFEST. Par rapport à la modalité pédagogique, la région prend tout en compte, ne dissocie pas la situation de travail. Cela n'intègre pas de sourcing particulier.
Montant de financement et modalités de calcul	Soit à l'effectif mini-maxi. Soit à l'heure stagiaire. *Complémentarités entre financements OPCO-Régions-Pôle emploi* Non communiqué.

MISE EN ŒUVRE

Déploiement-Freins	POINTS DE VIGILANCE ET SOLUTIONS Le souhait des organismes de formation et des entreprises pour mobiliser l'AFEST se heurte à l'important travail de coordination nécessaire pour conduire ce type de modalité. Un travail important d'ingénierie s'avère nécessaire pour articuler les compétences demandées par les entreprises et les exigences de certification (ici, un titre pro en attendant le CQP de la branche) dans un parcours cohérent. La mise en œuvre de l'AFEST est envisageable en collectif, pour des entreprises d'une certaine taille dont les activités relèvent d'un niveau d'exigence qualité critique dans le process de fabrication. Le déploiement de l'AFEST pour un demandeur d'emploi en individuel, au travers d'une POEI/AFPR par exemple, pose la question de la viabilité du modèle économique pour l'organisme de formation.
Public métiers et compétences visés	• PUBLIC : public PRIC, très éloigné de l'emploi qui demande des modalités particulières de sourcing et de formation. L'AFEST est une modalité qui permet de répondre de manière plus précise aux exigences de l'entreprise dans l'environnement réel (organisation des postes de travail, prise en compte de la notion de rendement...) après une première phase d'apprentissage classique. Cette modalité permet d'insérer progressivement les publics les plus éloignés dans l'entreprise. L'entreprise doit de son côté être en relation très étroite avec le centre de formation pour faciliter les remédiations. • MÉTIERS : opérateur-trice maroquinerie de luxe

COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

SUITE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

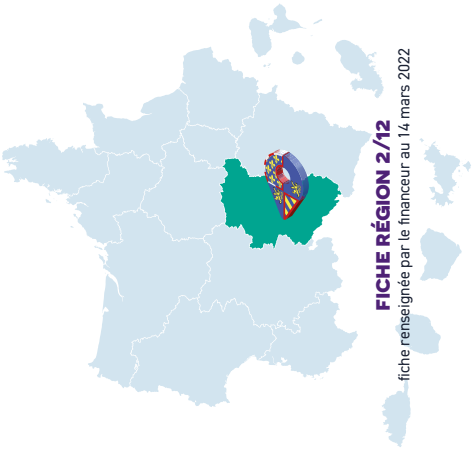

COMMUNICATION-ÉVALUATION	• Pas de communication spécifique. • Suivi des actions par le service de l'animation de la Région. • Dans le cadre des travaux d'évaluation du PRIC en région, le marché maroquinerie fait l'objet d'une focale particulière au regard d'une mise en œuvre, *via* l'AFEST. • Evaluation globale du PRIC au niveau national par la DGEFP sur le secteur du BTP. • Evaluation régionale sur les aides à la rémunération des stagiaires et évaluation régionale globale du PRIC Bourgogne Franche-Comté par rapport aux secteurs en tension dont celui de l'industrie (avec une focale sur le volet maroquinerie). Cette dernière évaluation est en cours, le rapport intermédiaire devait être remis fin d'année 2021. La Région s'est entretenue avec les organismes de formation et les équipes d'animation des services de la Région.

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

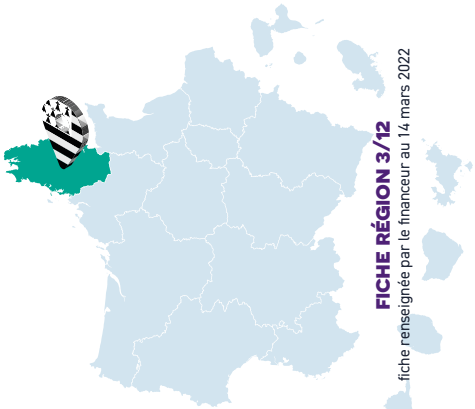

BRETAGNE

PROGRAMME OFFRE DE SERVICE

Programmes régionaux intégrant l'AFEST Actions du PRIC	• Programme régional de formation (QUALIF Emploi) via des sessions spécifiques ou *via* des Actions Territoriales (subventions). NOMBRE DE RÉPONSES ET NOMBRE DE PROJETS : **4 projets déposés en 2021 dont les modalités se rapprochaient de l'AFEST dans le cadre de dispositifs visant à trouver des réponses « sur mesure » aux besoins de recrutement des entreprises.** *AFEST et PRIC* LE PRIC breton intègre des actions AFEST.
Parcours certifiants	Information non communiquée
Ressources	NON

FINANCEMENT

Ingénierie financière adossée à ces programmes	• Financement Région Bretagne (QUALIF Emploi). • Co-financement Région (Qualif Emploi/Pôle emploi-AFC). • Co-financement Région (Qualif Emploi Individuel)/OPCO (POEC).
Couverture de l'enveloppe financière	De manière générale, il n'existe pas de financement de l'ingénierie en amont. Cependant, des projets sont en cours d'expérimentation : • Financement d'une formation action destinée à soutenir l'appropriation de la méthodologie AFEST par 10 SIAE (structures de l'insertion par l'activité socio-économique). Projet porté au niveau régional par une structure d'animation de l'IAE et portant sur 10 structures volontaires. Le financement couvre le coût d'un prestataire qui les accompagne sur la méthodologie à partir d'activités repérées par chaque SIAE. Cofinancement Région et DREETS. • 4 autres actions avec co-financement Région sont en cours pour un budget global d'environ 400 000 €.
Montant de financement et modalités de calcul	Selon les actions, le coût horaire peut varier de 13,84 € à 27,70 €. Le coût d'un parcours varie de 15 998 € à 24 459 €. *Complémentarités entre financements OPCO-Régions-Pôle emploi* Toutes les articulations sont envisageables, c'est au cas par cas pour le moment, cela dépendra de chaque projet.

MISE EN ŒUVRE - COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

SUITE BRETAGNE

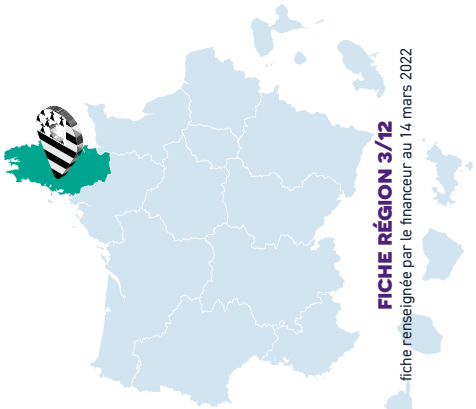

MISE EN ŒUVRE

Déploiement-Freins	Il n'y a pas de programme dédié sur l'AFEST. Quelques expérimentations ont été menées dans le cadre du programme qualifiant QUALIF Emploi (en marchés ou en subvention). Elle consiste à proposer une partie du programme de formation réalisée dans une entreprise. Le choix de la modalité AFEST résulte en l'occurrence du profil des métiers concernés (métiers et compétences rares dans le secteur textile, peu d'organismes de formation et pas de plateau technique). **POINTS DE VIGILANCE ET SOLUTIONS** • Difficulté à dissocier une alternance formative en entreprise d'une démarche AFEST co-construite en amont entre l'entreprise et l'organisme de formation. • La mobilisation de l'entreprise est essentielle : formation des salariés en place, développement d'un tutorat, cadence de production adaptée, présence d'un tiers de confiance, d'un coach entre le salarié et l'entreprise pour assurer une médiation. • Ne pas laisser seule l'entreprise face au salarié, le rôle d'un organisme de formation est important.
Public métiers et compétences visés	• **PUBLIC** : Demandeurs d'emploi et/ou salariés en insertion par l'activité économique - PME-TPE. • **MÉTIERS** : Restauration, textile. Des métiers où les plateaux techniques n'existent pas à proximité, ou des publics pour lesquels il faut s'engager dans une autre voie pédagogique que la voie classique en organisme de formation. Compétences sensibles (préservation de savoir-faire menacés) et métiers de niche.

COMMUNICATION-ÉVALUATION	**NON**

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

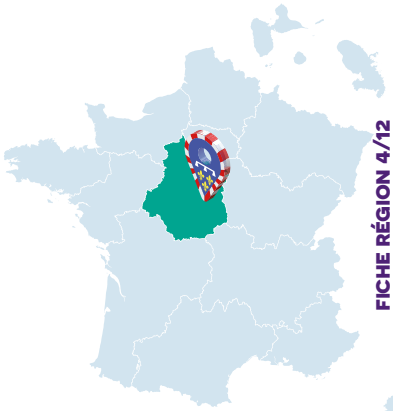

CENTRE-VAL DE LOIRE

PROGRAMME OFFRE DE SERVICE

Programmes régionaux intégrant l'AFEST Actions du PRIC	La région Centre-Val de Loire est en cours de définition de ce que pourrait être une expérimentation AFEST pour les demandeurs d'emploi. À cette date, il n'y a pas de réalisations d'AFEST avec le soutien de la Région. Toutefois, des réalisations d'AFEST pour les salariés existent et sont déployées par les organismes de formation avec le soutien des OPCO. Sur le volet AFEST pour les demandeurs d'emploi, un projet pour expérimenter l'AFEST est inscrit au Pacte 2022 et commence à être travaillé avec l'État et les partenaires sociaux. Les contours de cette expérimentation (comment mobiliser des entreprises pour le public particulier des demandeurs d'emploi, faire de l'AFEST pour quelles compétences...) sont en train d'être posés. **NOMBRE DE RÉPONSES ET NOMBRE DE PROJETS** : non communiqué. *AFEST et PRIC* En cours de définition d'un projet d'expérimentation.
Parcours certifiants	Information non communiquée
Ressources	Information non communiquée

FINANCEMENT

Ingénierie financière adossée à ces programmes	Information non communiquée
Couverture de l'enveloppe financière	Information non communiquée
Montant de financement et modalités de calcul	Information non communiquée *Complémentarités entre financements OPCO/ Régions/ Pôle Emploi* Non communiqué.

MISE EN ŒUVRE

Déploiement-Freins	Information non communiquée **POINTS DE VIGILANCE ET SOLUTIONS** • Identification d'une zone de risque importante : la réussite de l'AFEST est fortement corrélée à l'implication des entreprises dès le début du process et prend tout son sens si elle est déployée en réponse à des besoins concrets formulés par les entreprises. • Complexité d'achat par voie de marché public et complexité de mise en œuvre de l'AFEST.
Public métiers et compétences visés	• **PUBLIC** : non communiqué. • **MÉTIERS** : non défini à cette date.

COMMUNICATION-ÉVALUATION

Information non communiquée

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

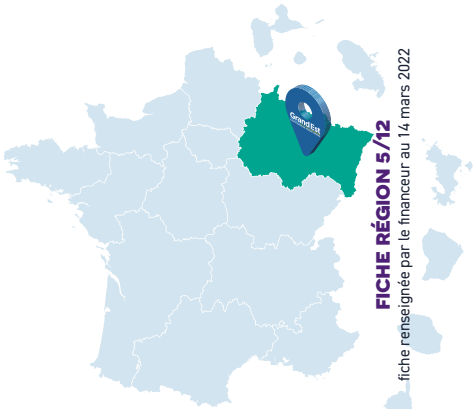

GRAND EST

PROGRAMME OFFRE DE SERVICE

Programmes régionaux intégrant l'AFEST Actions du PRIC	La région Grand Est continue d'expérimenter l'AFEST en développant des actions sur mesure à l'échelle des territoires en réponse aux besoins de proximité. A ce jour, elle n'a pas encore défini un cadre précis quant à l'intégration de l'AFEST dans des programmes structurels. NOMBRE DE RÉPONSES ET NOMBRE DE PROJETS : **7 actions expérimentales sur le Grand Est, dont :** • 2 actions portant uniquement sur la modalité FEST, • 1 action qualifiante alternant formation classique et AFEST, • 4 actions professionnalisantes multimodales dans les secteurs de l'agriculture et des services à la personne. *AFEST et PRIC* Dans le cadre du Pacte, un appel à projets « développement de l'AFEST dans les expérimentations et accompagnement des organismes de formation porteurs d'un projet par la mise en œuvre d'une formation action » a été lancé en 2019 pour faire émerger de nouvelles approches et expérimenter l'AFEST parmi d'autres innovations. Expérimentations dans le cadre du projet régional « Itinéraire Compétences » en lien avec le Pacte Régional.
Parcours certifiants	Une action qualifiante préparant au CAPA Travaux Paysagers a été menée. Des parcours sur 7 blocs de compétences, dont 4 ont été validés en AFEST pour obtenir le CAPA.
Ressources	Témoignages vidéo formateurs de l'organisme de formation et entreprises, stagiaires, chefs d'entreprise. Edition d'une plaquette « AFEST : l'essentiel à destination des prescripteurs et des entreprises ». Action remarquable Pacte Grand Est - https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/ge_fiches_actions_remarquables_itineraire-competences.pdf

FINANCEMENT

Ingénierie financière adossée à ces programmes	Dans le cadre des expérimentations, le financement se fait par le biais d'une subvention, chaque porteur de projet a défini un coût en distinguant ce qui relève d'une activité d'ingénierie, des séquences réflexives...
Couverture de l'enveloppe financière	Couverture des frais pédagogiques et d'ingénierie.
Montant de financement et modalités de calcul	Pas de forfait mais des heures stagiaires en centre, des heures d'ingénierie pédagogique entre organismes de formation et entreprises, des heures séquences réflexives adossées au nombre de parcours. *Complémentarités entre financements OPCO-Régions-Pôle emploi* Autofinancement.

MISE EN ŒUVRE - COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

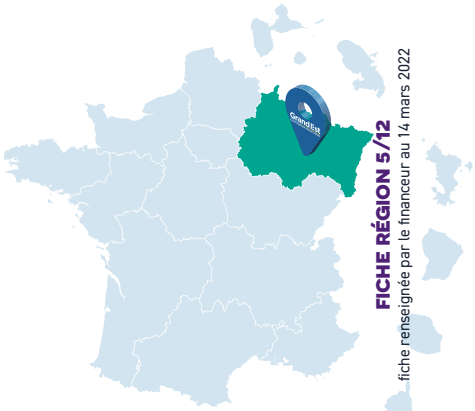

SUITE GRAND EST

MISE EN ŒUVRE

Déploiement-Freins	Accompagnement des entreprises prévu : les formateurs des entreprises participantes aux expérimentations sont « formés » par les organismes de formation. Les organismes de formation sont « garants » de l'ingénierie pédagogique. **POINTS DE VIGILANCE ET SOLUTIONS** Un accompagnement spécifique a été proposé aux organismes de formation porteurs d'un projet AFEST car ces derniers « maîtrisaient » plus ou moins les « concepts » de l'AFEST, mais n'avaient pas les compétences pour mettre en œuvre la FEST. « Une action AFEST exige une ingénierie spécifique qui suppose de détenir des compétences en analyse du travail, de concevoir des séquences pédagogiques sur mesure à partir de situations de travail significatives, et de mener des séquences réflexives ». Un travail d'accompagnement a été réalisé par l'ARACT sous l'égide de la Région Grand Est, sous la forme d'une formation action.
Public métiers et compétences visés	• **PUBLIC** : demandeurs d'emploi • **MÉTIERS** : divers (la viticulture, les travaux paysagers, l'aide à la personne, l'industrie, la mécanique, l'artisanat, le BTP)

COMMUNICATION-ÉVALUATION

- **Une évaluation qualitative et quantitative est réalisée par la DARES dans le cadre du Pacte.**
- **Témoignages vidéo formateurs de l'organisme de formation et entreprises, stagiaires, chefs d'entreprise.**
- **Edition d'une plaquette « AFEST : l'essentiel à destination des prescripteurs et des entreprises ».**
- **Contact :** patricia.sager-provang@grandest.fr

COMMENTAIRE

Afin que ces actions soient menées de façon efficace, la Région Grand Est cherche à acculturer les différents acteurs de l'écosystème à l'AFEST, en organisant par exemple des webinaires thématiques avec les Missions locales, Cap emploi, les prescripteurs. Elle est aussi présente avec l'Aract pour faire connaître l'AFEST dans les territoires.

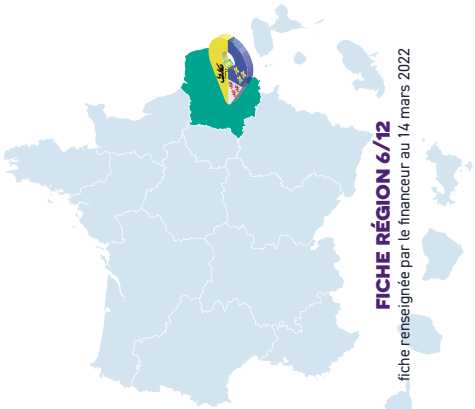

HAUTS-DE-FRANCE

PROGRAMME
OFFRE DE SERVICE

Programmes régionaux intégrant l'AFEST Actions du PRIC	La Région déploie depuis 2017 un programme « Format Innovation » incitant les organismes de formation à faire des propositions de démarches innovantes dans la conception et la mise en œuvre des actions. La Région n'a pas lancé un appel d'offres spécifique AFEST dans la mesure où l'entrée du programme « Format Innovation » n'est pas sur la réponse ou la modalité de mise en œuvre d'une action, mais part des difficultés et des problèmes rencontrés pour répondre à des objectifs et produire des résultats et des effets attendus. NOMBRE DE RÉPONSES ET NOMBRE DE PROJETS : **pas d'appel d'offres spécifique AFEST. L'AFEST n'étant qu'un des axes formalisés (cf. Formation Innovation).** *AFEST et PRIC* Liste d'actions : • Action avec le GEA de la Somme : insertion dans des exploitations agricoles de personnes n'ayant pas d'expériences du secteur et construction des référentiels associant les personnes en processus d'insertion avec les exploitants agricoles, permettant conjointement l'acquisition des compétences mais aussi la négociation sur le profil de poste et les activités à tenir en fonction des capacités du moment. • Action dans le bâtiment « Nouméa » avec l'AFPA de Liévin, par la réhabilitation de maisons de mineurs mises à disposition du bailleur dans le cadre d'une formation qualifiante (2 vidéos bientôt sur « La Place »). • Formation en maraîchage biologique (APTEA, Initiatives paysannes) dans la perspective de création ou reprise d'une exploitation en conjuguant en parallèle au regard des objectifs de formation personnalisés, la formation dans trois lieux différents pour comparer et croiser les regards sur des réponses, des outils et des organisations spécifiques mises en œuvre. • Adaptation au poste de travail de personnes sortant de formation qualifiante ou ayant une expérience antérieure dans le métier pour adapter les compétences aux contextes sociotechniques singuliers, avec le MEDEF. • Parcours de formation en situation de travail dans des TPE de l'hôtellerie-restauration (A l'école des chefs, Arras). • Formation aux métiers rares de l'artisanat avec la CMAR Hauts-de-France conduisant à un nouveau titre en demande d'homologation. • Formation dans le secteur de l'aide à domicile par tutorat (SCV ADHAP SERVICE/Canopée, Orchies). • Formation avec certification CQP dans le secteur de la propreté, permettant d'adapter les compétences des demandeurs d'emploi aux méthodes et outils spécifiques des entreprises du nettoyage (OIFT Faches-Thumsnil).
Parcours certifiants	L'AFEST peut s'inscrire dans des parcours certifiants (Nouméa, CMAR, OIFT...) mais pas obligatoirement.
Ressources	• Programme Format Innovation https://guide-aides.hautsdefrance.fr/aide705 • L'AFEST, au cœur du projet Nouméa : formation et insertion autour un chantier de rénovation (vidéo) https://youtu.be/I3A48V6XVGU • L'AFEST, au cœur du projet Nouméa : apprendre par et dans le travail sur un chantier de rénovation (vidéo) https://youtu.be/jWFhJ0R94Q4 • La Place Hauts-de-France (extranet)

FINANCEMENT - MISE EN ŒUVRE - COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

SUITE HAUTS-DE-FRANCE

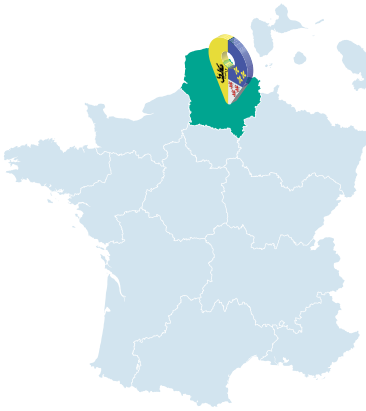

FINANCEMENT

Ingénierie financière adossée à ces programmes	Le programme « Format Innovation » est dans une logique de subvention couvrant 70 % des coûts.
Couverture de l'enveloppe financière	L'enveloppe couvre l'ingénierie amont et la conduite du projet, l'accompagnement spécifique et le cas échéant, la formation des acteurs impliqués.
Montant de financement et modalités de calcul	La subvention est versée pour la totalité du projet. L'AFEST ne se « réduit » pas à une modalité de formation, d'autant qu'elle doit se conjuguer selon la région, pour les demandeurs d'emploi avec d'autres modalités de formation, de sorte qu'il s'agit d'une démarche de formation en alternance intégrative. Par ailleurs, spécifiquement dans le cadre de l'AFEST et pour dépasser les blocages dans la mise en œuvre d'une « vraie » formation en alternance intégrative, on ne peut pas rester dans une logique produit « action de formation » mais il faut s'inscrire – à chaque fois – dans une logique de conduite de projet associant dès l'amont l'ensemble des acteurs à « égalité ». *Complémentarités entre financements OPCO-Régions-Pôle emploi* Selon les projets, mais pas spécifiquement au regard des projets prenant appui sur cette modalité, différents co-financements viennent en complément allant de la mobilisation de fonds propres à la mobilisation d'autres institutions publiques ou privées (départements, fondations, fédérations…).

MISE EN ŒUVRE

Déploiement-Freins	Démarche d'innovation en formation « Format Innovation ». L'innovation en formation est appréhendée comme une réponse originale, dans sa conception, sa mise en œuvre, l'articulation de ressources, dans ses modalités, ses fonctionnalités pédagogiques…, à un problème identifié que les réponses « habituelles » peinent à résoudre ou dont l'efficacité pourrait être améliorée, dès lors qu'on a identifié, au moins hypothétiquement, les causes de ce qui dysfonctionne. **POINTS DE VIGILANCE ET SOLUTIONS** Beaucoup de propositions « surfent » sur l'effet de mode AFEST sans prendre en compte l'exigence de mobiliser en amont les différents partenaires dans la construction d'un projet commun. Le cantonnement de l'entreprise qui fait perdurer une approche « terrain de stage » ne fonctionne pas. La démarche implique fortement l'entreprise et elle peut être déstabilisatrice. Nombre d'entreprises, dans certains cas, se rétractent quand elles mesurent à la fois l'importance de l'investissement mais aussi l'éclairage que cela pose sur les conditions et les modalités de travail, les écarts entre le prescrit et le réel, les organisations informelles que cela suppose de dévoiler… La formation doit s'articuler à un projet d'entreprise, et l'encadrement doit être capable de se remettre en question. L'engagement de la personne dans le parcours est essentiel, cela suppose qu'elle perçoive des perspectives concrètes d'emploi, qu'elle soit reconnue avec ses atouts, ses faiblesses, ses potentialités, qu'une relation de confiance s'est établie autorisant l'essai/erreur et l'écoute mutuelle. Cela suppose aussi que cela ne s'inscrive pas seulement dans une logique d'adaptation au poste, mais que, favorisant l'engagement de la personne en formation, on puisse aussi faire évoluer le profil de poste sur lequel on forme. Il s'agit de s'inscrire dans un processus d'appariement négocié entre les différentes parties prenantes. Cela demande une ingénierie solide qui puisse œuvrer en amont de l'action de formation en situation de travail elle-même.
Public métiers et compétences visés	• **PUBLIC** : demandeurs d'emploi • **MÉTIERS** : adaptation au poste et adaptation du poste (se former en situation de travail et transformer la situation de travail). Développement des savoirs être.

COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

SUITE HAUTS-DE-FRANCE

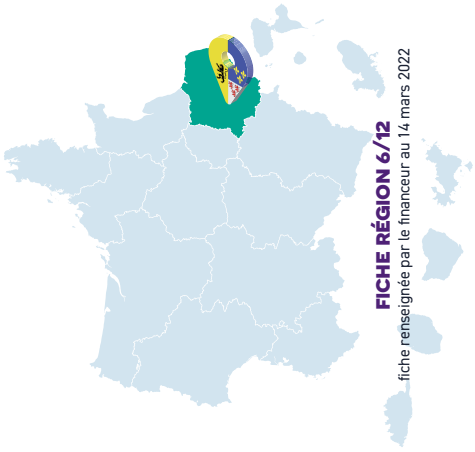

COMMUNICATION-ÉVALUATION	• Evaluation : Quelles sont les conditions à réunir pour que la démarche puisse se déployer ? Quels sont les prérequis pour les différents acteurs impliqués ; à quoi faut-il veiller en amont et dans la conduite ? • Communication : Perspective de travail de capitalisation, dépassant le stade de la compilation de chacune des expérimentations. Organisation d'un espace d'échanges entre des opérateurs et des entreprises susceptibles de s'engager dans cette démarche pour développer des fonctionnements en réseau. • Un travail a déjà été engagé avec le Laboratoire d'innovation en formation que la Région soutient. Une première phase de capitalisation a été conduite par l'ARACT suite à un appui à cinq entreprises de transport rencontrant des difficultés, en relation avec l'organisme de formation AFTRAL. Dans une perspective de poursuite de travail avec le laboratoire d'innovation en formation, a été identifié un axe d'accompagnement des opérateurs de formation et des entreprises sur les AFEST, de diffusion et de capitalisation sur les conditions de réussite de cette démarche.

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

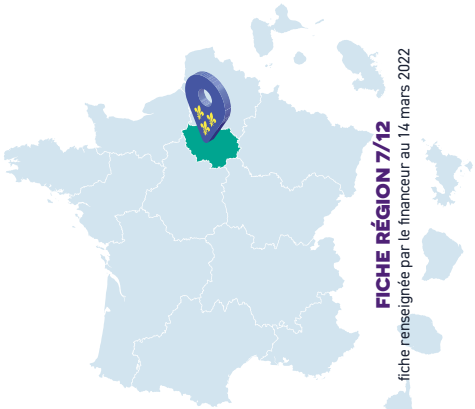

ILE-DE-FRANCE

PROGRAMME OFFRE DE SERVICE

Programmes régionaux intégrant l'AFEST Actions du PRIC	Les formations AFEST peuvent être financées dans le cadre du programme de financement individuel de formation « AIRE » (Aide Individuelle Régionale vers l'Emploi) de la région. NOMBRE DE RÉPONSES ET NOMBRE DE PROJETS : **financement d'une dizaine de places d'AFEST à ce jour (formations en cours).** **Un appel à projets dédié spécifiquement aux actions de formation en situation de travail sera lancé mi-2022.** *AFEST et PRIC* Les crédits PRIC permettront de lancer en 2022 un dispositif dédié à l'AFEST sous forme d'appel à projets.
Parcours certifiants	Le dispositif AIRE (dans lequel peuvent être financées les AFEST) vise obligatoirement des certifications professionnelles reconnues par le RNCP. Le futur appel à projets dédié visera des formations certifiantes et/ou professionnalisantes.
Ressources	Descriptif du dispositif AIRE (dans lequel les AFEST peuvent être financées). www.iledefrance.fr/aide-individuelle-regionale-vers-lemploi-aire-2

FINANCEMENT

Ingénierie financière adossée à ces programmes	Pas d'ingénierie financière spécifique pour le financement de ces places (dans le cadre des AFEST financées via le dispositif AIRE).
Couverture de l'enveloppe financière	Le financement des actions AFEST dans le cadre du dispositif AIRE peut couvrir l'accompagnement spécifique des stagiaires. Les financements de l'appel à projet dédié couvriront les dépenses d'ingénierie, de formation et d'évaluation.
Montant de financement et modalités de calcul	Le dispositif AIRE est basé sur un financement forfaitaire à la place : le montant de l'aide est plafonné à 12 000 € par place. L'appel à projets dédié à l'AFEST lancé mi-2022 sera intégralement financé par des crédits PRIC. *Complémentarités entre financements OPCO/Régions/Pôle Emploi* L'appel à projets dédié permettra la contribution des OPCO au financement des projets AFEST. Le financement de la formation des tuteurs AFEST sera pris en charge dans le cadre de l'appel à projets national de Pôle Emploi.

MISE EN ŒUVRE

Déploiement-Freins	L'appel à projets AFEST lancé par la Région mi-2022 sera en lien avec l'appel à projets de Pôle Emploi pour la formation de tuteur AFEST. POINTS DE VIGILANCE ET SOLUTIONS Dans le cadre du développement du futur appel à projet dédié au financement des AFEST, la Région s'interroge sur la manière de massifier les entrées en formation sur ce type d'action.
Public métiers et compétences visés	• PUBLIC : l'appel à projets qui sera lancé mi-2022 visera le public demandeur d'emploi, dont notamment les publics DELD, jeunes sans qualification et travailleurs reconnus handicapés. • MÉTIERS : prioritairement les métiers en tension.

COMMUNICATION-ÉVALUATION

- **Les modalités d'évaluation seront définies dans l'appel à projets qui sera lancé en 2022.**
- **Communication : à définir dans le cadre de l'appel à projets qui sera lancé en 2022.**

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

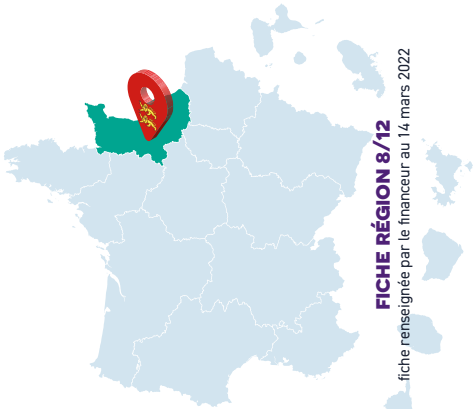

NORMANDIE

PROGRAMME
OFFRE DE SERVICE

Programmes régionaux intégrant l'AFEST Actions du PRIC	Dans le cadre du PRIC, la Région Normandie propose un cadre régional d'expérimentation permettant de soutenir et d'encourager les initiatives de formations en situation de travail des publics en recherche d'emploi. Les expérimentations portées par la Région ont pour finalité de faire émerger de nouveaux modes d'acquisition des compétences par la formation en situation de travail et de nouvelles modalités de collaboration entre organisme de formation, apprenants et entreprises. L'expérimentation régionale s'appuie sur deux modalités de déploiement : • un premier appel à projets, clos au 15 décembre 2021, qui vise à tester la modalité d'action de formation en situation de travail au sein d'un parcours de formation intégrant plusieurs modalités pédagogiques, • un marché de prestation qui sera lancé au 1er semestre 2022 et qui vise à faire appel à un organisme de formation architecte pour élaborer des parcours de développement de compétences en entreprise, dans le cadre de parcours préalables à l'intégration et au recrutement. Pour sa première modalité d'expérimentation, la Région Normandie s'est appuyée sur l'appel à projets pour encourager, sans être cadrante, une pluralité de propositions laissant libre cours à la capacité d'innovation pédagogique des organismes de formation, leur permettant de proposer des parcours hybrides, mêlant périodes en centres de formation, AFEST, et distanciel. Les publics cibles de cet appel à projets sont des personnes en recherche d'emploi, intégrées dans des parcours de formation qui donnent ainsi une place prépondérante à l'acquisition de compétences sur les situations de travail de l'entreprise partenaire du projet. En termes de suivi et de traçabilité, l'organisme de formation qui propose le projet à la Région est architecte du parcours de formation. Il a la charge d'identifier avec la ou les entreprise(s) partenaire(s) : les compétences à acquérir pour tenir le poste de travail, les situations de travail formatives, l'organisation pédagogique adéquate incluant la formation des salariés intervenant sur le parcours en tant que tuteurs ou formateurs et, l'élaboration du parcours individualisé. L'organisme de formation assure en lien avec l'entreprise le suivi du parcours (phases réflexives, phases d'évaluation, traçabilité des compétences acquises et preuves associées). NOMBRE DE RÉPONSES ET NOMBRE DE PROJETS : **7 projets, portés par des structures de formation, en partenariat avec des entreprises du territoire normand.** **Dans le cadre du marché de prestation qui sera lancé courant 2022, 500 parcours de formation en entreprise sont visés.** *AFEST et PRIC* L'action de formation en situation de travail, et plus généralement les modalités pédagogiques du « Faire pour Apprendre » trouvent une large place dans les orientations stratégiques du pacte normand.
Parcours certifiants	A ce jour, la modalité n'est pas proposée dans le cadre des achats collectifs du programme qualif' régional. Le cadre régional d'expérimentation de l'AFEST doit justement permettre d'évaluer la méthode, son organisation pédagogique, l'encadrement nécessaire en entreprise, les spécificités en termes d'ingénierie, et in fine d'interroger les différents postes de dépense pour identifier les modalités d'achats les plus optimales. Néanmoins, les projets proposés au titre de l'appel à projets en cours peuvent intégrer l'acquisition d'une certification professionnelle, en cohérence avec les objectifs de certification poursuivis par la Région dans le cadre de la politique de formation qu'elle conduit. Les projets proposés dans le cadre du marché de prestation viseront uniquement des parcours de formations qualifiantes.
Ressources	Appel à projets Actions de formation en situation de travail | Le guide des aides de la Région Normandie www.normandie.fr/sites/default/files/documents_importes/cdc_aap_afest_1.pdf

FINANCEMENT - MISE EN ŒUVRE - COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

SUITE NORMANDIE

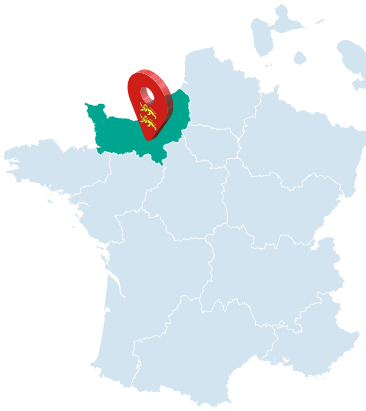

FINANCEMENT

Ingénierie financière adossée à ces programmes	La subvention de la Région vise à couvrir des dépenses de fonctionnement.
Couverture de l'enveloppe financière	Les dépenses éligibles intègrent les frais d'ingénierie du parcours réalisée par l'organisme de formation, les dépenses liées à la formation du tuteur AFEST, interne à l'entreprise (coûts pédagogiques), la rémunération des stagiaires non éligibles à l'AREF. La structure de formation qui dépose le projet propose également à la Région les modalités d'accompagnement de l'entreprise à la mise en œuvre de la modalité de formation en situation de travail.
Montant de financement et modalités de calcul	L'appel à projet AFEST prévoit un taux entre 70 % et 100 % du coût total du projet. L'idée est de répondre à un besoin d'entreprise tout en formant des demandeurs d'emploi sur ce besoin de compétences. Le taux de prise en charge est déterminé au regard des projets proposés et des partenaires mobilisés. La prise en charge à 100 % s'inscrit dans une logique de capitalisation et de partage des expérimentations menées pour favoriser l'essaimage de la modalité et son intégration dans les pratiques de formation. Une évaluation des projets expérimentaux est notamment menée par l'ARACT Normandie pour identifier les facteurs clés de succès ou de vigilance pour intégration au droit commun des achats de formation (marchés publics). Le marché de prestation prévoira lui la prise en charge à 100 % des missions qui seront confiées à l'organisme de formation architecte. *Complémentarités entre financements OPCO-Régions-Pôle emploi* Non communiqué.

MISE EN ŒUVRE

Déploiement-Freins	En Normandie, a été fait le choix d'expérimenter cette modalité pédagogique via : • un appel à projets spécifique, dont la cible est les organismes de formation. Ceux-ci ont la charge d'identifier les entreprises partenaires du projet proposé, et se chargent d'organiser l'ingénierie financière associée selon une répartition coûts organisme de formation / coûts entreprise, • un marché avec un organisme de formation architecte qui aura la charge de construire et suivre le parcours de formation en entreprise, en intégrant l'action de formation en situation de travail comme modalité principale de développement des compétences attendues au regard de l'emploi proposé. L'objectif principal étant de construire un cadre régional de mise en œuvre de l'AFEST pour les demandeurs d'emploi en Région Normandie, l'évaluation globale des projets retenus fait l'objet d'une attention particulière. L'évaluation globale des expérimentations AFEST sera menée conjointement par la Région Normandie, financeur des actions et un ou des partenaires externes qui seront en charge de construire un cadre régional d'évaluation. **POINTS DE VIGILANCE ET SOLUTIONS** La formation en situation de travail pour les personnes en recherche d'emploi ne dispose pas de cadre juridique et financier à ce jour. Il est aujourd'hui difficile d'acheter cette modalité pédagogique en entreprise sans que celle-ci ne soit portée par un organisme de formation, notamment sans être soumis au régime d'aides d'Etat. Pour cette raison, la Région Normandie privilégie le financement d'une prestation coordonnée par un organisme extérieur à l'entreprise.
Public métiers et compétences visés	• **PUBLIC** : personnes en recherche d'emploi. • **MÉTIERS** : l'ensemble des secteurs d'activité en Normandie sont éligibles. La première vague d'expérimentation répond aujourd'hui à des besoins variés : services à la personne, industrie mais aussi métiers de la formation et de l'accompagnement dans le cadre d'un projet porté par un consortium d'organismes de formation.

COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

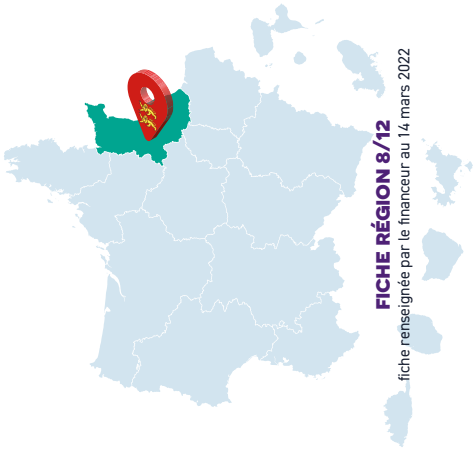

SUITE NORMANDIE

COMMUNICATION-ÉVALUATION	• Communication : voir appel à projet AFEST (cf. Ressources). • Dans l'objectif de construire un cadre régional de mise en œuvre de l'AFEST pour les personnes en recherche d'emploi en Région Normandie, l'évaluation est réalisée par l'ARACT Normandie en charge d'accompagner la Région dans l'évaluation des projets AFEST. Cette évaluation prend appui sur un comité d'évaluation régional qui sera en charge de mesurer les impacts des actions de formation en situation de travail, de capitaliser et d'essaimer les bonnes pratiques.

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

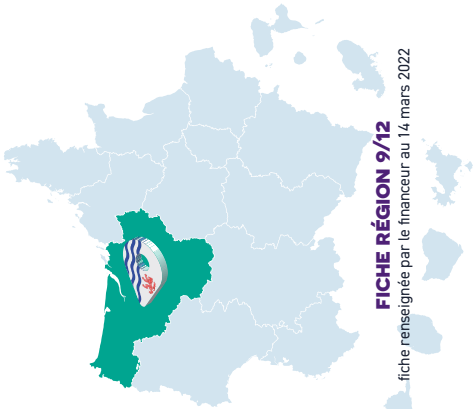

NOUVELLE AQUITAINE

PROGRAMME OFFRE DE SERVICE

Programmes régionaux intégrant l'AFEST Actions du PRIC	Appels à Projets inscrit dans l'axe 1 du PRIC. **NOMBRE DE RÉPONSES ET NOMBRE DE PROJETS :** • **2019 : 20 retenus sur 35.** • **2020 : 29 retenus sur 32.** *AFEST et PRIC* Dans le cadre de mise en œuvre du Pacte régional d'investissement dans les Compétences 2019-2022, la Région Nouvelle-Aquitaine finance des projets Actions de formation en situation de travail (AFEST). Adoptés en assemblée régionale le 23 novembre 2020, 29 projets ont été retenus par la Région tels que l'industrie (Equipier Autonome de production industrielle/conducteur de machine) - Corrèze et Landes, la formation (Formateur pour adultes), le Commerce (Employé commercial en magasin) – Pyrénées Atlantiques, la téléprospection (Téléacteur) - Charente-Maritime, l'aide à la personne (Assistant de vie aux familles) - Gironde (33) bâtiment (soudeur) - Landes (40)...
Parcours certifiants	Oui et non. Certifiants et professionnalisants.
Ressources	Je me forme pour trouver un emploi - Entreprise (nouvelle-aquitaine.fr) https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/boite-outils/je-me-forme-pour-trouver-un-emploi#3620 AFEST 2020-2021 https://fr.calameo.com/read/00600927190df563ab857?page=3 L'AFEST au profit des demandeurs d'emploi en Nouvelle-Aquitaine www.cap-metiers.pro/actualites/23641/Afest-profit-des-demandeurs-emploi-Nouvelle-Aquitaine.aspx

FINANCEMENT

Ingénierie financière adossée à ces programmes	Intégrée dans l'appel à projets – AAP Dans le cadre de l'appel à projets 2020 « Actions de formation en situation de travail (AFEST) au profit des demandeurs d'emploi en Région Nouvelle-Aquitaine », la Région accompagne les dépenses d'ingénierie, de formation et d'évaluation constituant l'assiette éligible au financement.
Couverture de l'enveloppe financière	Le co-financement total des fonds publics (Etat et Région), y compris le Fonds Social Européen, ne peut excéder 70 % de la dépense éligible. Les dépenses de formation concernées sont : • les formations externes (coûts pédagogiques externes), • les formations en situation de travail (les dépenses éligibles sont tout ou partie du salaire brut chargé du formateur interne AFEST), • la formation du formateur interne AFEST (coûts pédagogiques externes).
Montant de financement et modalités de calcul	Une assiette éligible (ingénierie+ coût pédagogique) et proratisation de la subvention si l'assiette éligible n'est pas atteinte à la réalisation. Modalité déjà intégrée sur d'autres actions. *Complémentarités entre financements OPCO/ Régions/ Pôle Emploi* Le complément financier peut être apporté par des co-financements privés ou de l'autofinancement.

MISE EN ŒUVRE - COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

SUITE NOUVELLE AQUITAINE

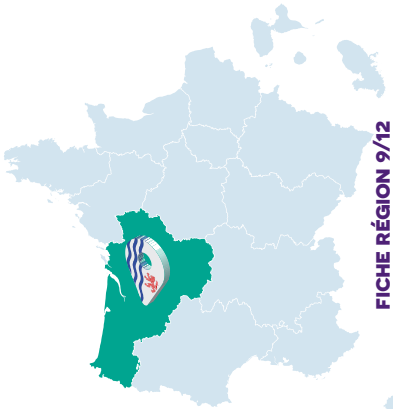

MISE EN ŒUVRE	Déploiement-Freins	Programme AFEST dans l'appel à projets (AAP) : l'AAP vise à développer des organisations du travail plus apprenantes et rapprocher les lieux de formation de l'emploi local, mais également à rompre avec les modalités d'apprentissage traditionnelles en s'appuyant sur les situations de travail réelles et les professionnels des entreprises. Réflexion autour de l'intégration de l'AFEST dans les programmes qualifiants et dans des parcours multimodaux. **POINTS DE VIGILANCE ET SOLUTIONS** Parfois, mobilisation faible des prescripteurs : • Difficulté de faire connaître l'AFEST parmi un catalogue important de dispositifs. • Si identification des prescripteurs, nous avons pu nous heurter à un manque de connaissance des modalités de l'AFEST et donc de sa plus-value. • Nécessité de bien former les futurs tuteurs AFEST en entreprise à la méthodologie, idem pour les porteurs de projet (Organismes de formation). • Energie (et coûts) à consacrer à l'ingénierie, mise en œuvre et suivi aussi bien pour les organismes de formation porteur du projet qu'auprès des entreprises accueillantes.
	Public métiers et compétences visés	• **PUBLIC** : (défini par AAP AFEST) personnes en recherche d'emploi peu ou pas qualifiées (c'est-à-dire ayant un niveau infra 4 ou ayant atteint un niveau 4 sans diplôme obtenu) ou les personnes handicapées ou les habitants des quartiers politique de la ville ou les habitants des zones de revitalisation rurale et les personnes ayant un baccalauréat de plus de 10 ans (diplôme obsolète). • **MÉTIERS** : AAP AFEST ouvert à tous les secteurs professionnels.
COMMUNICATION-ÉVALUATION		• **Evaluation en cours. Objectif d'évaluation de la politique régionale de formation professionnelle de la Région Nouvelle-Aquitaine.** • **Plaquette, réseaux sociaux** • **Cap métiers Nouvelle-Aquitaine** www.cap-metiers.pro/pages/417/action-formation-situation-travail-AFEST.aspx • **Site internet Région Nouvelle-Aquitaine** www.nouvelle-aquitaine.fr • **Contact :** AFEST@nouvelle-aquitaine.fr

COMMENTAIRE

Notre appel à projets vise à inventer de nouvelles façons de se former au plus près des emplois d'aujourd'hui et de demain, de rapprocher les personnes en recherche d'emploi des entreprises qui recrutent.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

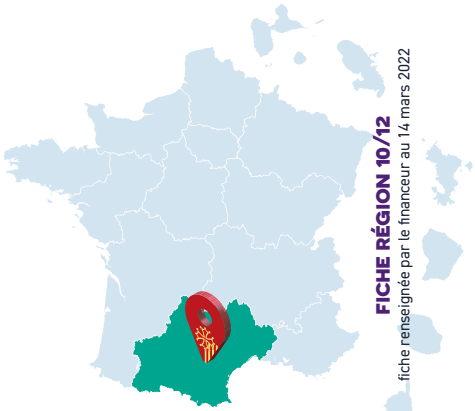

OCCITANIE

PROGRAMME OFFRE DE SERVICE

Programmes régionaux intégrant l'AFEST Actions du PRIC	La Région Occitanie n'a pas lancé d'appel à projet spécifique sur la modalité AFEST. Les projets ont été financés dans le cadre d'un dispositif en subvention dédié à l'innovation : « Innov'emploi Expérimentation ». Les projets ont été déposés et instruits au fil de l'eau. Dans la perspective de la prochaine consultation portant sur le renouvellement du référencement des formations du Programme Régional de Formation pour la période 2023-2026, a été étudiée l'intégration de l'AFEST. Le cadre du marché public est trop contraignant dans ses modalités de sous-traitance pour intégrer l'AFEST. D'autres pistes sont à l'étude. NOMBRE DE RÉPONSES ET NOMBRE DE PROJETS : **6 projets ont été financés et réalisés de 2019 à 2021 :** • initiative régionale pour l'expérimentation et le déploiement des actions de formation en situation de travail dans différents secteurs (ICCERTIS), • mise en activité d'un public en situation de handicap dans la grande distribution/Handiwork, • concept innovant de formation en situation de travail, dans le secteur du bâtiment (HIGHARTISANAT), • une AFEST pour devenir murailler, • mobiliser l'AFEST dans les TPE/PME de l'agriculture et agroalimentaire (CFPPA Occitanie), • accompagnement à la mise en œuvre de l'AFEST chez CAF France (Alliage UIMM). **Deux projets ont été financés en 2021 et sont en cours de réalisation :** • valoriser et faire reconnaître les métiers des agents de la route par la création d'un nouveau métier « Technicien des signalisations routières » regroupant les métiers du marquage au sol et de la signalisation routière. Ecriture et dépôt d'un titre professionnel. Formation des bénéficiaires via l'AFEST en cours. (GIP FCIP pour l'entreprise MC4 Performances), • développer l'employabilité multi-industrie dans les métiers du transport (ferroviaire, aéronautique, automobile, naval, spatial, ...) grâce à une solution pédagogique d'acquisition d'expériences certifiantes en AFEST. Phase d'ingénierie réalisée, parcours de formation à venir (EXPLEO). Les porteurs de projets ont expérimenté des AFEST dans un objectif de qualification au poste de travail. 4 projets ont offert la possibilité d'obtenir une certification professionnelle. Des cabinets de consultants RH se sont spécialisés dans l'AFEST. C'est le cas d'ICCERTIS et HANDIWORK. *AFEST et PRIC* Le PACTE Occitanie 2019-2022 a prévu une fiche action (10) « AFEST ». Des expérimentations ont ainsi été soutenues.
Parcours certifiants	2 projets offrent la possibilité d'obtenir une certification professionnelle pour les stagiaires.
Ressources	PRIC Occitanie http://far.regions-et-formation.fr/far/documents/far/occitanie___pacte_d_investissement_dans_les_competences_2019_2022_2019-06-03.pdf Innov emploi expérimentation www.laregion.fr/INNOV-EMPLOI-Volet-experimentation

FINANCEMENT - MISE EN ŒUVRE - COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

SUITE OCCITANIE

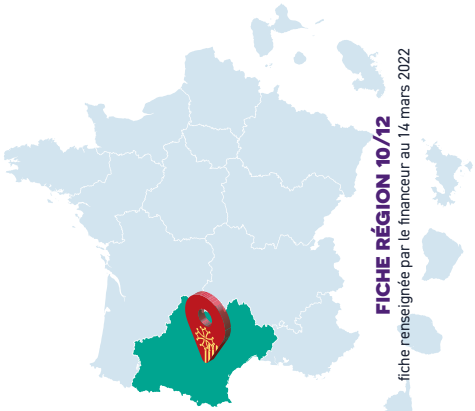

FINANCEMENT

Ingénierie financière adossée à ces programmes	Le dispositif Innov'emploi Expérimentation pose la règle d'un cofinancement obligatoire : les OPCO et l'AGEFIPH, ont été financièrement mobilisés pour la plupart des projets AFEST.
Couverture de l'enveloppe financière	La Région co-finance les projets à travers l'attribution d'une subvention proportionnelle au porteur de projet (% d'une dépense subventionnable). Montant total subventionné pour les 6 projets entre 2019 et 2021 : 537 079 €. Pour les 2 projets de 2021 : 213 310 €.
Montant de financement et modalités de calcul	Item non communiqué. *Complémentarités entre financements OPCO/ Régions/ Pôle Emploi* Non communiqué.

MISE EN ŒUVRE

Déploiement-Freins	POINTS DE VIGILANCE ET SOLUTIONS • Des conditions non réunies au sein de l'entreprise : activité non adaptée (dangerosité, matières premières onéreuses, intensité non atténuable des contraintes de production), tuteur pas vraiment disponible, des tâches pauvres et répétitives qui ne couvrent pas toutes les compétences, un rythme d'acquisition non adapté, mobilisation de stagiaires sur de la production. • Des stagiaires qui au terme de la formation vont dans une autre entreprise. • Le cadre des marchés publics ne permet pas un déploiement de l'AFEST dans les programmes qualifiants.
Public métiers et compétences visés	• PUBLIC : demandeurs d'emploi. • MÉTIERS : divers secteurs. Accompagnement des entreprises prévu : 6 projets sur 8 ont désigné a minima un référent AFEST et/ou un ou plusieurs formateurs internes à l'entreprise qui ont été bénéficiaires d'une formation AFEST prévue dans le cadre de chaque projet.

COMMUNICATION-ÉVALUATION

Tous les projets font l'objet d'un suivi de la part de la Région tout au long de leur réalisation afin d'appréhender les différentes modalités de mise en œuvre de l'AFEST et leurs résultats.

La Région dispose de bilans qualitatifs et quantitatifs et capitalise les résultats de ces expérimentations. Elle en a tiré de premiers enseignements.

La fiche action AFEST du PRIC Occitanie n'a pas fait l'objet d'une évaluation dans le cadre de la démarche nationale d'évaluation des actions PIC.

Tous les projets font l'objet d'un suivi de la part de la Région tout au long de leur réalisation afin d'appréhender les différentes modalités de mise en œuvre de l'AFEST et leurs résultats.

La Région dispose de bilans qualitatifs et quantitatifs et capitalise les résultats de ces expérimentations. Elle en a tiré de premiers enseignements.

La fiche action AFEST du PRIC Occitanie n'a pas fait l'objet d'une évaluation dans le cadre de la démarche nationale d'évaluation des actions PIC.

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

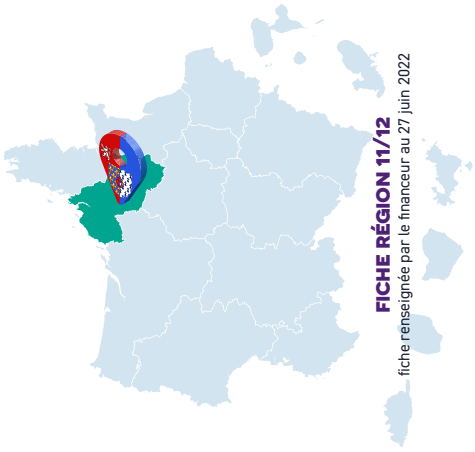

PAYS DE LA LOIRE

PROGRAMME OFFRE DE SERVICE

Programmes régionaux intégrant l'AFEST Actions du PRIC	Dans le cadre de son Plan de mobilisation pour l'emploi, la Région Pays de la Loire promeut l'entreprise apprenante qui développe le tutorat et l'AFEST pour solutionner les recrutements des demandeurs d'emploi : Favoriser-le-tutorat-en-entreprise Les dispositifs : • ACCES Emploi - Parcours TPME : formation d'adaptation à l'emploi de 800 h pour le recrutement d'un DE pour un contrat d'une durée supérieure à 6 mois minimum. • ACCES Emploi-Parcours emploi tutorat : formation tutorée ou en situation de travail post recrutement d'un demandeur d'emploi en CDI. • ACCES Evolution - Formation de tuteur : formation de tuteur ou formateur AFEST pour des salariés, dirigeants d'entreprise ou bénévoles d'association des pays de la Loire. • ACCES Evolution – Partenariats OPCO : financement de l'Ingénierie AFEST via des conventionnements avec les 11 OPCO. • VISA Métiers : formation certifiante des demandeurs d'emploi. Certains organismes de formation ont inséré des modalités AFEST dans leur offre de formation. Dans le cadre du prochain marché PRF 2023/2026, la modalité Afest est proposée, en particulier dans l'individualisation de parcours de formation. • Financement du programme d'activités de l'ARACT Pays de la Loire dont le programme d'actions comporte une journée de rencontre dédiée à l'AFEST : https://www.paysdelaloire.aract.fr/evenement/lafest-un-pour-vos-recrutements • Marché de professionnalisation des acteurs de la formation « Acteurs Fpl » confié au CAFOC Pays de la Loire comprenant une action collective avec 4 axes : groupe de travail développement d'une offre de formation « salarié tuteur » et salarié « formateur AFEST », accompagnement à la mise en œuvre d'AFEST, mise en place d'une formation de formateurs d'OF et journée de sensibilisation sur l'AFEST https://acteursfpl.paysdelaloire.fr/rencontres-ateliers-formation-formateur **NOMBRE DE RÉPONSES ET NOMBRE DE PROJETS** : • Parcours TPME : 700/an • Ingénierie AFEST : objectif de 120 accompagnements en 2022 • Formation de tuteurs AFEST : objectifs de 718 salariés, dirigeants, bénévoles formés/an • Parcours emploi tutorat : dispositif débuté en mars 2022 ; budget de 3 M€ pour une cible de 3 500 bénéficiaires *AFEST et PRIC* Les « Parcours emploi tutorat » peuvent être financés sur des fonds du PIC si la personne nouvellement recrutée était auparavant un demandeur d'emploi correspondant aux critères du PIC. Le dispositif « VISA Métiers » et « Parcours TPME » sont cofinancés par le PIC. Actions remarquables : dispositif « Parcours TPME » avec une expérimentation AFEST dès 2020.
Parcours certifiants	Dans certaines formations certifiantes VISA Métiers pour les demandeurs d'emploi, l'AFEST peut être une modalité pédagogique déployée par les organismes de formation en marché avec la Région.
Ressources	https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/Blocs/Favoriser-le-tutorat-en-entreprise/Onglet/Organiser-et-financer-sa-formation-en-interne

FINANCEMENT - MISE EN ŒUVRE - COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

SUITE PAYS DE LA LOIRE

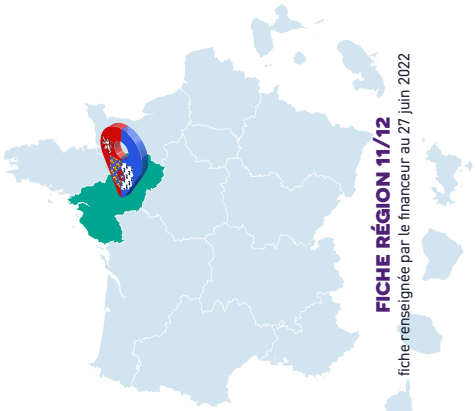

FINANCEMENT

Ingénierie financière adossée à ces programmes	La Région Pays de la Loire est en partenariat avec les OPCO et Pole emploi, selon les dispositifs AFEST mobilisés.
Couverture de l'enveloppe financière	• Intégration de la modalité pédagogique AFEST dans le PRF REGION FORMATION pour les demandeurs d'emploi et dans son dispositif « VISA Métiers » mis en œuvre via marchés publics. • Financement de l'ingénierie d'AFEST aux entreprises via les partenariats financiers avec les 11 OPCO. • Financement de la formation de formateur AFEST dans les entreprises via les partenariats financiers avec les 11 OPCO.
Montant de financement et modalités de calcul	**MONTANT DE FINANCEMENT** La région finance l'ingénierie AFEST selon les OPCO et par volet : • Accompagnement vers le tutorat pour les entreprises de toute taille (formation de tuteur et de formateur AFEST) ; • Ingénierie appui RH pour les entreprises de moins de 300 salariés ; • Ingénierie d'AFEST pour les entreprises de moins de 300 salariés ; • Plan de développement des compétences- formations certifiantes pour les entreprises de moins de 300 salariés. La région finance ces actions qui concernent 1772 entreprises et 1661 salariés pour un montant total de 2 800 302 euros. **MODE DE CALCUL** • Formation de tuteurs AFEST : 100 % des coûts pédagogiques pris en charge dans un plafond de 600 € par personne formée. Pour les entreprises de toute taille. • Parcours TPME : 100 % coûts de formation pris en charge par la Région. Durée maximale de formation : 800 H. Pour les TPE de moins de 50 salariés. • Parcours emploi tutorat : Prise en charge des coûts salariaux du formateur tuteur AFEST pendant la formation du salarié recruté (durée maximale : 400 h), à raison de 7,5 €/h soit 3 000 € maxi. Pour les PME de moins de 300 salariés. • Ingénierie AFEST : Pour les PME de moins de 300 salariés. Intervention en complémentarité des fonds publics de l'État, des fonds conventionnels mutualisés de branche selon les modalités suivantes : - pour les entreprises de moins de 51 salariés et pouvant appartenir le cas échéant à un groupe de moins de 250 salariés =>Taux maximal d'intervention régionale de 100 % ; - pour les entreprises de 51 à 250 salariés n'appartenant pas à un groupe => Taux maximal d'intervention régionale de 80 % ; - pour les entreprises de 251 à 299 salariés n'appartenant pas à un groupe => Taux maximal d'intervention régionale de 50 %. *Complémentarités entre financements OPCO-Régions-Pôle emploi* • Co-financement Région-OPCO. • Co financement Région-Pôle emploi.

MISE EN ŒUVRE - COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

SUITE PAYS DE LA LOIRE

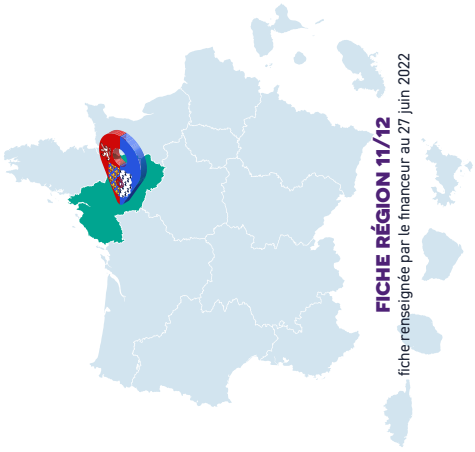

MISE EN ŒUVRE

Déploiement-Freins	**POINTS DE VIGILANCE ET SOLUTIONS** A ce jour, les organismes de formation ne se sont pas encore totalement saisis de cette modalité pédagogique car cela demande un travail d'ingénierie pédagogique très conséquent pour mettre en œuvre cette nouvelle modalité pédagogique et nécessite de former les formateurs à cette modalité. Les entreprises peuvent freiner le développement de cette modalité car il est indispensable de pouvoir libérer l'appareil de production pour mettre en œuvre une modalité AFEST. Le démarrage a été freiné par la crise sanitaire et par la mise en place des OPCO suite à la loi de septembre 2018.
Public métiers et compétences visés	**PUBLIC** Salariés nouvellement recrutés (formation au poste avec le dispositif parcours emploi tutorat) ; Salariés en poste (formations de tuteurs Afest) ; Demandeurs d'emploi (formation AFPR) **MÉTIERS** Les entreprises d'insertion se sont saisies de cette modalité pédagogique. Tous les secteurs peuvent mobiliser la modalité AFEST.

COMMUNICATION-ÉVALUATION

Communication

La Région Pays de la Loire a mis en place 5 actions « coup de poing » pour la mobilisation sur l'emploi ; dont « favoriser le tutorat en entreprise », qui vise à développer l'entreprise apprenante. Cela se décline avec le dispositif « Parcours emploi tutorat » et « l'accompagnement au tutorat ». L'AFEST est au cœur de la politique d'emploi de la Région.

La Région Pays de la Loire a organisé 2 matinales AFEST (octobre 2019 et décembre 2021) en partenariat avec l'Etat et l'ARACT à destination des acteurs de l'emploi, la formation et l'orientation pour acculturer les acteurs.

La Région Pays de la Loire finance l'ARACT pour qu'elle puisse promouvoir l'AFEST en région. Pour cela, l'ARACT intervient dans les CLEFOP et organise des actions « retours d'expérience » sur l'AFEST, en conviant les entreprises et les acteurs de l'emploi.

Evaluation

Pas de programme d'évaluation à ce stade. L'action se situe dans une logique d'expérimentation

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

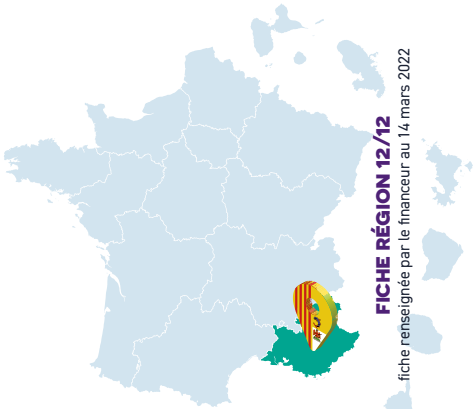

PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

PROGRAMME OFFRE DE SERVICE

Programmes régionaux intégrant l'AFEST Actions du PRIC	De façon non exclusive, les projets proposant des modalités relevant de l'AFEST sont traités dans le cadre du Fonds d'Innovation pour la Formation (FIF), fonds d'appui à des innovations pédagogiques au service de la formation professionnelle continue (Budget d'intervention de 13 millions d'€ en 2021). La région PACA est au tout début de la modalité AFEST. Pas d'appel à projets dédié. NOMBRE DE RÉPONSES ET NOMBRE DE PROJETS : **3 soutenus actuellement.** *AFEST et PRIC* La région n'a pas signé de PRIC. Il a été signé par Pôle emploi régional. Cependant, la région travaille en proximité avec Pôle emploi. Le PRIC ne constitue pas un levier particulier de l'AFEST. En cofinancement au PRIC avec Pôle Emploi, la Région soutient l'action expérimentale portée par le réseau Initiative SUD, visant à adapter les modalités de l'AFEST à la formation et au suivi de créateurs d'entreprise.
Parcours certifiants	NON.
Ressources	PRIC PACA https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/pacte_provence-alpes-cote_d_azur_signe.pdf

FINANCEMENT

Ingénierie financière adossée à ces programmes	Subvention. Prise en charge éventuelle de la couverture sociale et de la rémunération des stagiaires éligibles.
Couverture de l'enveloppe financière	Pour les projets financés dans le cadre du Fonds d'Innovation pour la Formation-FIF, la possibilité est offerte de couvrir l'ensemble des phases d'expérimentation, de l'ingénierie à la tenue des sessions expérimentales. Pas d'enveloppe dédiée et budgétée spécifiquement. Actuellement, 3 projets sont soutenus, pour des montants variant de 16 K€ à 125 K€.
Montant de financement et modalités de calcul	Les marchés régionaux de formation n'intègrent pas la modalité AFEST à ce jour. Le co-financement s'effectue par mode subventionnel. *Complémentarités entre financements OPCO/Régions/Pôle Emploi* Actions actuellement soutenues cofinancées soit par Pôle emploi au titre du PRIC, soit par les OPCO concernés.

MISE EN ŒUVRE - COMMUNICATION/ÉVALUATION - COMMENTAIRE SUITE

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

SUITE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MISE EN ŒUVRE

Déploiement-Freins	Pas de programmes centrés AFEST. A terme, et si l'AFEST est adaptée au public de demandeurs d'emploi, ce point pourra être intégré dans les conventions entre la Région et les OPCO. **POINTS DE VIGILANCE ET SOLUTIONS** • Difficultés à formaliser • Difficultés à définir des conditions calibrées pour l'AFEST. Mais des enseignements sont à tirer. Il faut structurer une doctrine en réponse à des besoins exprimés. Au vu de la spécificité de territoires, une réponse est à construire quasi sur mesure. • Difficultés à trouver des entreprises, des plateaux techniques. • La région doit trouver sa place aux côtés des OPCO pour chercher à construire une réponse AFEST.
Public métiers et compétences visés	• **PUBLIC** : Prioritairement demandeurs d'emploi. Mixité de publics des actions soutenues en fonction des cofinanceurs. • **MÉTIERS** : Pas d'approche sectorielle à ce stade.

COMMUNICATION-ÉVALUATION

- **Evaluations communes à l'ensemble des projets expérimentaux soutenus par la Région.**
- **Communication à venir.**

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

avec Centre Inffo

Faites aboutir vos projets !

VOS PROJETS STRATÉGIQUES ONT BESOIN D'UN APPUI ?

CENTRE INFFO VOUS APPORTE CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE

Nos experts en droit, en ingénierie de formation et en ingénierie de certification vous accompagnent pour déployer vos projets en toute sécurité :

- création, enregistrement et renouvellement de certifications professionnelles
- audits de conformité juridique
- création et ouverture de CFA
- stratégie qualité/Qualiopi (préparation et renouvellement)
- déploiement de l'AFEST en entreprise
- stratégie compétences des collectivités territoriales
- mise en œuvre de projets européens et internationaux

www.centre-inffo.fr rubrique produits et services

RENSEIGNEMENTS

Contact : Tél. : 01 55 93 91 90

contact.commercial@centre-inffo.fr

Centre Inffo

Publicité Centre Inffo - 2022

FINANCEMENT PAR LES OPCO

FINANCEMENT PAR LES OPCO

Avec pour missions

- d'assurer un service de proximité au bénéfice notamment des très petites, petites et moyennes entreprises, permettant d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle,
- d'accompagner ces entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité,

les OPCO sont en pleine capacité de promouvoir l'AFEST et d'appuyer les entreprises dans son déploiement.

Ils peuvent aussi financer le parcours de formation en situation de travail des entreprises de moins de 50 salariés au titre du plan de développement des compétences. Le périmètre, les conditions et le niveau de prise en charge sont alors déterminés par le conseil d'administration de l'opérateur. Pour les entreprises de plus de 50 salariés, une action de formation organisée selon les modalités de l'AFEST ne bénéficie d'aucun financement en tant que tel, sauf si cette modalité est « embarquée » dans un contrat d'alternance pris en charge, selon des règles fixées par la loi ou les branches.

Les 11 OPCO ont répondu à l'enquête sur l'AFEST et les financements.

Certains OPCO affichent sur leur site web, une offre et des financements spécifiques aux actions de formation en situation de travail.

Il est à noter que les réponses et textes des financeurs ont été reproduits en majorité *in extenso* pour ne pas perdre de la teneur des informations communiquées.

GRILLE DE LECTURE DES FICHES AFEST ET OPCO

OFFRE DE SERVICES POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

- Rôle des conseillers
- Formation, prestataire externe

MISE EN ŒUVRE

- Actions financées en 2021
- Preuves de formalisation et réalisation
- Mode de sélection des prestataires externes

FINANCEMENT

- Montant de prise en charge pour l'accompagnement réalisé par un prestataire externe
- Montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise dans le cadre du plan de développement des compétences moins de 50 salariés
- Enveloppe concernée

COMMUNICATION/RESSOURCES SUR LE SITE

COMMENTAIRE

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

FINANCEMENT PAR LES OPCO

UN PREMIER REGARD...

Il ressort de la lecture des fiches AFEST et OPCO, une situation unanime d'expérimentations en termes de financements (modalités et couvertures) et d'actions de sensibilisation et de formation à la fois des conseillers formation des OPCO, et des entreprises. En résumé, les OPCO sont en cours d'appropriation de l'AFEST.

Cette situation s'explique par une période de transition longue, un contexte de réorganisation et de stabilisation à la suite du big-bang de 2019 où les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) ont été regroupés et transformés en opérateurs de compétences OPCO.

QUE FINANCENT LES OPCO ?

Conformément à leurs missions, c'est dans le cadre de la formation des entreprises de moins de 50 salariés que les OPCO financent les projets d'AFEST des entreprises. Les 11 OPCO s'y sont impliqués. Tous financent l'AFEST sur l'enveloppe du plan de développement des compétences (PDC) des entreprises.

Le financement du projet de formation au titre du PDC se fait majoritairement dans le cadre d'un montant horaire avec un plafond pour le montant total du projet. 6 OPCO mentionnent un forfait pour le parcours.

- 100 % financent l'accompagnement externe de l'entreprise.
- 100 % financent la formation de l'apprenant en AFEST (en heures de formation réalisées dans l'entreprise ou au forfait par projet de l'entreprise).
- 100 % réalisent avec l'entreprise les diagnostics d'opportunité et de faisabilité d'AFEST ou financent leur réalisation.

AFDAS

OFFRE DE SERVICE
POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES

Rôle des conseillers	• Information. • Proposition de certification de référent AFEST interne (le référent AFEST joue un rôle d'architecte de l'AFEST et de formateur-accompagnateur). • Proposition d'accompagnement avec un appui-conseil AFEST (un prestataire externe aide l'entreprise sur 5 jours pour l'autonomiser dans sa capacité à créer un parcours simple avec la modalité AFEST pour 1 à 3 apprenants maximum). • Accompagnement financier. **Prestataire externe** • Accompagnement : Appui-conseil AFEST – (expérimental – Fin de l'expérimentation en avril 2021 – Les suites de cette expérimentation sont en cours de réflexion).

MISE EN ŒUVRE

Actions de formation financées en 2021	• Environ une centaine de parcours.
Preuves de formalisation et réalisation	**Entreprise** • Certificat de réalisation. • Protocole individuel de formation (PIF). • Factures. **Prestataire externe** • Diagnostic. • Attestation de service fait. • Protocole individuel de formation (PIF). • Bilan de fin de formation.
Mode de sélection des prestataires externes	**Appui-conseil** • Référencement de prestataires externes certifiés. • Référencement par appel à proposition en 2019. • Appel d'offres prévu en 2022. **Critères de sélection** • Le cahier des charges est en cours de rédaction. Actuellement nous ne référençons que des prestataires certifiés. Nous sommes en préparation d'un appel d'offres pour sélectionner des prestataires pour l'appui-conseil AFEST. **Visibilité du référencement** • L'information est accessible sur notre site et sur recommandation de nos conseillers. **Durée** • Le référencement en 2019 était pour un an, avec la crise sanitaire il a été prolongé jusqu'à mi 2022, période à laquelle nous sortirons l'appel d'offres.

FINANCEMENT - COMMUNICATION/RESSOURCES - COMMENTAIRE SUITE

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

SUITE AFDAS

FINANCEMENT

Montant de prise en charge pour l'accompagnement réalisé par un prestataire externe	**Prise en charge Appui-conseil** • 1 200 € par jour sur maximum 5 jours. • Plafond de 6 000 €.
Montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise	**Parcours au forfait** • 15 €/heure stagiaire. • Maximum 150 heures/salarié/an. **Certification professionnelle du référent AFEST interne (70 heures)** • Pas de prise en charge dédiée.
Enveloppe concernée	• PDC des entreprises de moins de 50 salariés. • Versement conventionnel. • Versement volontaire. • Subvention régionale.

COMMUNICATION / RESSOURCES SUR LE SITE

- **Site internet Afdas**
  www.afdas.com
- **L'AFEST, une nouvelle modalité de formation**
  www.afdas.com/entreprises/services/recruter/afest-nouvelle-modalite-de-formation
- **Guide AFEST**
  www.afdas.com/images/guide-pdf-afest-2020

COMMENTAIRE

En tant qu'OPCO engagé sur les nouvelles modalités de formation, l'Afdas veut continuer à favoriser l'accès à l'AFEST pour les TPME en pérennisant une offre d'appui-conseil dédiée.

AKTO

OFFRE DE SERVICE
POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES

Rôle des conseillers	**Conseiller OPCO** • Diagnostic opportunité faisabilité AFEST. **Offre de formation** • Offre de formation de référents et formateurs AFEST. **Outils mis à disposition des entreprises :** • Guide AFEST. • Kit d'outils. • Autodiagnostic.

MISE EN ŒUVRE

Actions de formation financées en 2021	• En 2020 : 274 parcours financés. • Information 2021 non disponible.
Preuves de formalisation et réalisation	• Protocole individuel de formation (PIF) AFEST (facultatif). En l'absence de PIF les éléments de formalisation doivent figurer dans les pièces administratives (convention de formation, programme de formation...). • Certificat de réalisation + tout élément probant (notamment pour la traçabilité des phases réflexives) à conserver par l'entreprise ou le prestataire de formation en cas de contrôle.
Mode de sélection des prestataires externes	**AO marché public** • Sélection d'une offre de formation de référents et formateurs AFEST. • Sélection d'organismes de formation architectes (2022). **Critères de sélection** • Compréhension du besoin d'AKTO et de son écosystème. • Pertinence et qualité de l'équipe proposée, expérience des intervenants sur des prestations similaires. • Méthodologie et qualité de l'offre proposée. • Qualité et pertinence des outils. **Visibilité du référencement** • Visible sur la plateforme Espace Formation et relayée par les conseillers. **Durée** • 1 an.

FINANCEMENT - COMMUNICATION/RESSOURCES - COMMENTAIRE SUITE

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

SUITE AKTO

FINANCEMENT

Montant de prise en charge pour l'accompagnement réalisé par un prestataire externe	**PDC des entreprises de moins de 50 salariés** • 1 200 € HT/jour (max). • Pour un parcours inférieur ou égal à 4 jours : le financement est plafonné à un jour d'accompagnement. • Pour un parcours AFEST supérieur à 4 jours : le financement est plafonné à 2 jours d'accompagnement.
Montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise	**PDC des entreprises de moins de 50 salariés** • AFEST mise en œuvre en interne par l'entreprise : Séquence de mise en situation : forfait de 60 € HT. Séquence réflexive : forfait de 30 € HT. Evaluation : forfait de 30 € HT. Plafond par action : 4 000 € HT. • AFEST mise en œuvre par un prestataire externe : Séquence de mise en situation : forfait de 80 € HT. Séquence réflexive : Forfait de 40 € HT. Evaluation : forfait de 40 € HT. Plafond par action : 5 000 € HT. • Plafond journalier par apprenant : 2 mises en situation + 1 séquence réflexive + 1 évaluation. • Dans la limite des frais réellement engagés par l'entreprise. • Dans la limite des plafonds définis par les branches.
Enveloppe concernée	• PDC des entreprises de moins de 50 salariés. • Contrats de pro expérimentaux. • PIC IAE. • Cofinancements régions. • Cofinancements ADEC.

COMMUNICATION / RESSOURCES SUR LE SITE

- **Site internet Akto**
  www.akto.fr
- **Apprendre en travaillant avec l'Action de formation en situation de travail (AFEST)**
  www.akto.fr/organiser-formation/afest

COMMENTAIRE

Un projet d'expérimentation est en cours
En 2019, l'ex-OPCA FAFIH répond à un appel à projet ADEC AFEST lancé par la Direccte Île-de-France.
En décembre 2019 l'OPCO AKTO est créé par la fusion des ex-OPCA FAFIH, OPCALIA, FAF.TT, Intergros et du réseau Propreté. Le champ d'application de la convention ADEC est étendu à l'ensemble des 28 branches du périmètre d'AKTO.
Depuis la fusion des OPCO, un groupe de travail AFEST AKTO a été mis en place, dans le but d'harmoniser les pratiques et de faire émerger une offre de service et des outils communs.

• Objectifs et périmètre du projet : un double objectif visé par AKTO :
- concevoir et déployer une méthodologie d'accompagnement des entreprises et particulièrement des référents et/ou formateurs AFEST afin de décliner cette modalité pédagogique dans les PME en favorisant la mise en œuvre de parcours professionnalisants,
- concevoir avec l'appui d'un prestataire, des tutos AFEST à destination des entreprises.

• Périmètre et acteurs ciblés par l'expérimentation :
- territoire : Île-de-France (8 départements),
- branches : restauration rapide, déchet, commerce de gros et organisme de formation, travail temporaire,
- entreprises éligibles : entreprises de moins de 250 salariés n'appartenant pas à un groupe de 250 salariés ou plus,
- OPCO : Conseillers Île-de-France AKTO.

ATLAS

OFFRE DE SERVICE
POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES

Rôle des conseillers	• Diagnostic d'opportunité réalisé par nos conseillers à concurrence de 1,5 jour par projet. **Missions réalisées par le conseiller** • Information. • Diagnostic opportunité/faisabilité. • Eventuellement, Accompagnement à la structuration de son projet par un conseiller OPCO. • Accompagnement financier.

MISE EN ŒUVRE

Actions de formation financées en 2021	• Environ 49 dossiers.
Preuves de formalisation et réalisation	**Entreprise** • Protocole individuel de formation (PIF). • Certificat de réalisation. **Sur contrôle** • Preuve de réalisation des actions : contenu, évaluation, feuille émargement, bulletin de salaire du formateur AFEST interne...
Mode de sélection des prestataires externes	• Sélection dans le cadre d'un appel d'offres conforme aux marchés publics, de 12 cabinets conseils intervenant sur le territoire métropolitain. • Sélection pour 4 ans : 2021/2024. • Critères de sélection : expertise AFEST des intervenants, respect de la méthodologie proposée par Atlas, capacité à déployer un accompagnement sur les territoires désignés... • Liste des cabinets accessible publiquement.

FINANCEMENT

Montant de prise en charge pour l'accompagnement réalisé par un prestataire externe	• Financement des prestataires externes sélectionnés par l'OPCO (cf. ci-dessus) sur une base de 6 jours d'intervention – coût moyen 1 250 €/jour. • Prise en charge de l'OPCO selon la taille de l'entreprise (80 % pour les entreprises de moins de 50 salariés ; 50 % pour les entreprises de 50 à 249 salariés).
Montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise	• Financement des AFEST sur un forfait horaire de 20 € par heure de formation suivie par l'apprenant (limité à 150 heures par projet). Ce financement s'inscrit dans l'enveloppe disponible pour l'entreprise au titre de son plan de développement des compétences (PDC).
Enveloppe concernée	• PDC des entreprises de moins de 50 salariés. • Ouverture prochaine d'un forfait de 500 € dans le cadre du contrat pro expérimental pour la réalisation d'une AFEST au cours du parcours de professionnalisation.

COMMUNICATION / RESSOURCES SUR LE SITE

- **Site internet Atlas**
  www.opco-atlas.fr
- **Boite à outils AFEST**
  www.opco-atlas.fr/boite-outils.html?f%5B0%5D=type_doc_boite_a_outils%3A14215
- **L'AFEST, former en situation de travail : une pratique courante désormais reconnue**
  www.opco-atlas.fr/entreprise/formation-en-situation-de-travail.html
- **Manuel de l'AFEST à l'usage de tous**
  www.opco-atlas.fr/sites/default/files/medias/files/2020/12/1_GUIDE_AFEST.pdf

COMMENTAIRE

PRIORITÉS ANNUELLES DE L'OPCO
- *Valorisation de l'offre de l'OPCO en matière d'AFEST.*
- *Développement du volume de dossiers.*
- *Intégration de l'AFEST au contrat de professionnalisation expérimental.*

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

CONSTRUCTYS

OFFRE DE SERVICE
POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES

Rôle des conseillers	• Information. • Diagnostic opportunité/faisabilité. • Validation du projet : aide à la décision avec possibilité de refuser le projet. • Accompagnement sur le financement et la mise en œuvre. **Prestataire externe** • Ingénierie. • Accompagnement.

MISE EN ŒUVRE

Actions de formation financées en 2021	• 53 ingénieries AFEST mises en œuvre préalablement à une action FEST. Seule l'ingénierie AFEST dispose de modalités spécifiques qui permettent son identification et son suivi. Hors ingénierie, les heures de FEST sont financées selon les mêmes modalités que les autres heures de formations (présentiel/FOAD...).
Preuves de formalisation et réalisation	**Entreprise** • Feuilles d'émargement. • Protocole individuel de formation (PIF). • Conservation des traces avec le formulaire Constructys dédié (contrôle). **Prestataire externe** • Formulaire traçabilité.
Mode de sélection des prestataires externes	• Appel à référencement à partir d'un cahier des charges. Premier référencement de 2019 à aujourd'hui. Second référencement en 2022 (en cours d'élaboration). Il sera géré par chaque Direction régionale avec une coordination nationale. Chaque Direction régionale publiera sur sa page la liste des prestataires qui seront recommandés.

FINANCEMENT

Montant de prise en charge pour l'accompagnement réalisé par un prestataire externe	**Ingénierie bâtiment et travaux publics (arrêt 2022 pour négoce de matériaux)** • 900 € /jour, max. 4 jours. **Coût pédagogique réel** **Bâtiment** • PDC = 20 €/heure. • Salaire : 12 €/heure entreprises moins de 11 salariés. **Travaux publics** • PDC = 32 €/heure. **Négoce de matériaux** • PDC = 25 €/heure.

FINANCEMENT - COMMUNICATION/RESSOURCES - COMMENTAIRE SUITE

SUITE CONSTRUCTYS

FINANCEMENT
(SUITE)

Montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise	**Formateur AFEST interne** **Bâtiment** • PDC = 20 €/heure. • Salaire : 12 €/heure entreprises moins de 11 salariés. **Travaux publics** • PDC = 32 €/heure. **Négoce de matériaux** • PDC = 25 €/heure.
Enveloppe concernée	• PDC des entreprises de moins de 50 salariés. • Alternance.

COMMUNICATION / RESSOURCES SUR LE SITE

- **Site internet Constructys**
  www.constructys.fr
- **L'Action de formation en situation de travail [Vidéo]**
  www.youtube.com/watch?v=TblfBU--_Qg

COMMENTAIRE

Sur des métiers techniques comme dans le Bâtiment, les Travaux Publics ou le Négoce, l'AFEST permet d'approfondir et de maîtriser des gestes et des techniques spécifiques rencontrées dans l'exercice même du métier sur le terrain.
Certains métiers un peu rares ou certaines techniques spécifiques ne disposent pas d'une offre de formation ou l'offre est géographiquement très éloignée. L'AFEST est dans ce cas la solution de transmission.
L'AFEST permet également de remettre en confiance dans un environnement différent les salariés ayant un passif scolaire ou de formation mal vécu.
C'est également l'occasion de valoriser personnellement l'expertise métier des professionnels relais dans l'appropriation de ces nouvelles compétences. Il faut toutefois s'assurer de bien définir et distinguer les rôles distincts du tuteur, du formateur et du formé.
Parce que perçu comme compliqué administrativement à mettre en œuvre, le recours des entreprises à l'AFEST n'est pas un réflexe. Les entreprises qui y ont recours sont finalement satisfaites.
Afin de porter ce dispositif Constructys a réalisé deux guides en 2020, l'un destiné aux entreprises, l'autre interne à l'attention des conseillers de Constructys (avec 15 fiches outils support).

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

L'OPCOMMERCE

OFFRE DE SERVICE
POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES

Rôle des conseillers	• Information. • Analyse de la demande. **Prestataire externe** • Diagnostic/accompagnement. • Formation du formateur AFEST. • Aide au formalisme dont traçabilité.

MISE EN ŒUVRE

Actions de formation financées en 2021	• Une dizaine d'entreprises en 2021. • 15 diagnostics « VISA pour l'AFEST ».
Preuves de formalisation et réalisation	• Protocole AFEST. • Certificat de réalisation.
Mode de sélection des prestataires externes	• Pas d'appel d'offres en 2020 et 2021 pour les accompagnements AFEST, uniquement sur le choix des entreprises. • Appel d'offres en 2021 pour la formation des tuteurs/référents AFEST (référencée sur notre portail click&form). **Concernant les appels d'offres, passés dans le cadre de nos référencements click&form :** **Régularité** • Tous les 2 ans ou tous les 4 ans. **Critères de sélection** • Expérience auprès des TPME du commerce. • Profil des intervenants, individualisation du parcours. • Proposition pédagogique. **Visibilité du référencement** • Sur clickandform.lopcommerce.com. **Durée** • 2 ans.

FINANCEMENT

Montant de prise en charge pour l'accompagnement réalisé par un prestataire externe	• Max 6 000 €.
Montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise	• Tarif horaire avec plafonnement : entre 3 000 € et 6 000 € par entreprise selon les branches et la taille de l'entreprise.
Enveloppe concernée	• Plan de développement des compétences (PDC) – 50 salariés.

COMMUNICATION / RESSOURCES SUR LE SITE

- **Site internet L'Opcommerce**
  www.lopcommerce.com
- **Mettre en place au sein de son entreprise une action de formation en situation de travail (AFEST)**
  www.lopcommerce.com/l-opcommerce/offre-de-services/visa-pour-l-afest
- **clickandform.lopcommerce.com**
  https://clickandform.lopcommerce.com

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

OCAPIAT

OFFRE DE SERVICE
POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES

Rôle des conseillers	• Information. • Du pronostic au diagnostic d'opportunité/faisabilité. • Mise en lien de l'entreprise avec les prestataires de l'offre AFESTtime. • Validation du projet de mise en œuvre. • Suivi et évaluation du projet. **Prestataire externe** • Diagnostic ou validation de la faisabilité, Co-construction de l'ingénierie, suivi de la mise en œuvre et formation des acteurs (architecte interne et formateur interne AFEST). Nom de l'offre : **AFESTtime**, ouverture en septembre 2020. **Financement des heures réalisées en AFEST dans le cadre des autres dispositifs gérés par OCAPIAT (hors ingénierie)** • Expérimentation d'un financement spécifique dénommé Bonus AFEST (heures de formation réalisées en modalité AFEST, financement des heures de formation salariés et formateur interne AFEST) en 2021, non reconduit en 2022.

MISE EN ŒUVRE

Actions de formation financées en 2021	**Action de formation en modalité AFEST du PDC** • Offre Bonus AFEST (<50 salariés) : 7 entreprises - 59 personnes. • Co-financement public + volontaire : 3 entreprises - 54 salariés. • PDC Volontaire > 50 salariés : 2 entreprises - 8 salariés. **Ingénierie AFEST réalisée ou engagée** • Offre AFESTtime (<50 salariés) : 44 entreprises. • Co-financement public + volontaire : 3 entreprises. • PDC Volontaire (> 50 salariés) : 3 entreprises. **Expérimentation d'une offre Formation « Devenir formateur/référent AFEST »** • Offre régionale : 1 entreprise - 4 salariés. C'est une offre de services « catalogue de formation » sélectionnée et 100 % financée pour les entreprises de moins de 50 salariés. **Formation architecte ou formateur interne AFEST** • Co-financement public + volontaire : 2 entreprises - 4 salariés. **Formation formateur AFEST** • Alternance – Formation de tuteurs : 1 entreprise - 4 salariés. • PDC Volontaire (> 50 salariés) : 1 entreprise - 8 salariés. • PDC < 50 (Offre Boost Compétences) ou fonds conventionnel : 1 entreprise - 4 salariés. **Formation Architecte AFEST** • PDC < 50 (Offre Boost Compétences) ou fonds conventionnel : 11 entreprises - 13 stagiaires. • PDC Volontaire (> 50 salariés) : 2 entreprises.
Preuves de formalisation et réalisation	**Ingénierie par un prestataire externe de l'offre AFESTtime** • Diagnostic d'opportunité/faisabilité. • Synthèse de l'ingénierie AFEST associée au protocole individuel de formation. • Bilan de l'action. • Certificat de réalisation. **Formation en modalité AFEST dans l'entreprise** • Synthèse ingénierie AFEST. • Protocole individuel de formation (PIF). • Certificat de réalisation.

MISE EN ŒUVRE - FINANCEMENT - COMMUNICATION/RESSOURCES - COMMENTAIRE SUITE

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

SUITE OCAPIAT

MISE EN ŒUVRE (SUITE)

Mode de sélection des prestataires externes	**Référencement après appel d'offres (AO AFESTtime)** **Durée** • 1,5 an, étendu à 1 année supplémentaire, soit 2,5 ans. **Visibilité du référencement** • Sur le site OCAPIAT - AO ouvert sur la plateforme Achat public.

FINANCEMENT

Montant de prise en charge pour l'accompagnement réalisé par un prestataire externe	**Offre AFESTtime pour les entreprises de moins de 50 salariés** • 100 % des coûts du prestataire externe. • Max 9 jours. **Offre AFESTtime pour les entreprises de plus de 50 salariés** • Sur leur plan volontaire ou co-financement par des subventions EDEC ou région (selon les régions), fonds conventionnel. **Prestataire non référencé par OCAPIAT et choisi par l'entreprise** • Sur leur plan volontaire avec co-financement par des subventions EDEC ou région (selon les régions), fonds conventionnel, PDC < 50 salariés.
Montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise	**Dans le cadre des autres dispositifs gérés par OCAPIAT (hors ingénierie)** • Sur leur fonds volontaire. • Pour une formation en modalité AFEST du PDC <50 : financement des heures jusqu'à 1 000 € pour l'apprenant et 1 000 € pour les formateurs internes AFEST (offre Bonus 2021). • Financement des heures réalisées en AFEST dans le cadre des autres dispositifs gérés par OCAPIAT (hors ingénierie) : sur la base des plafonds ou forfaits en vigueur dans les dispositifs (contrat de pro, fonds conventionnel, Plan d'investissement dans les compétences pour la formation des salariés de l'insertion par l'activité économique-PIC SIAE, co-financement conseils régionaux ou EDEC ou FSE ou FNE...).
Enveloppe concernée	**Offre AFESTtime pour les entreprises de moins de 50 salariés** • Plan de développement des compétences (PDC) – 50 salariés. **Dans le cadre des autres dispositifs gérés par OCAPIAT (hors ingénierie)** • PDC (< ou > 50 salariés) . • FNE, FSE, contrat de professionnalisation. **Offre AFESTtime ou dans le cadre des autres dispositifs gérés par OCAPIAT (hors ingénierie)** • Fonds conventionnels. • PIC SIAE, EDEC Régionaux, Co-financements conseils régionaux.

COMMUNICATION / RESSOURCES SUR LE SITE

- **Site internet Ocapiat**
  www.ocapiat.fr
- **Former en situation de travail**
  www.ocapiat.fr/former-en-situation-de-travail
- **Webinaires disponibles sur la plateforme Camp'num**
  https://campnum.com/content/video/616ee46d85465ecf60bf33ce

COMMENTAIRE

L'offre AFESTtime commence à trouver sa place parmi les différents accompagnements proposés par l'OPCO, parmi les différentes modalités pédagogiques. Une nette progression des AFESTtime a été constatée à partir de septembre 2021, qui correspond aussi à un impact moindre de la crise sanitaire.

OPCO EP

OFFRE DE SERVICE
POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES

Rôle des conseillers	• Information. • Diagnostic opportunité/faisabilité. • Mise en relation avec un prestataire choisi par l'entreprise ou sélectionné par l'OPCO (pour les entreprises de l'Interprofession uniquement). • Accompagnement du projet de l'entreprise. • Sécurisation du processus administratif en vue du financement. **Prestataire externe** • Accompagnement à la mise en œuvre de l'AFEST. • Sécurisation du processus administratif en vue du financement.

MISE EN ŒUVRE

Actions de formation financées en 2021	• Données non disponibles.
Preuves de formalisation et réalisation	• Certificat de réalisation.
Mode de sélection des prestataires externes	• Marché public : uniquement pour les entreprises relevant de l'Interprofession.

FINANCEMENT

Montant de prise en charge pour l'accompagnement réalisé par un prestataire externe	• Forfait 2 400 €.
Montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise	• Forfait 420 €/salarié.
Enveloppe concernée	• PDC - 50 salariés. • Contrat de professionnalisation (le recours à l'AFEST reste à définir).

COMMUNICATION / RESSOURCES SUR LE SITE

- **Site internet Opco EP**
  www.opcoep.fr
- **AFEST, une modalité formative innovante**
  www.opcoep.fr/ressources/centre-ressources/fiche/Fiche-AFEST-opcoep.pdf

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

OPCO 2i

OFFRE DE SERVICE
POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES

Rôle des conseillers	• Information. • Diagnostic opportunité/faisabilité. • Accompagnement possible à la mise en œuvre par les conseillers référents AFEST. • Mise à disposition du Kit AFEST réingénierie, proposé en 2021, qui vise à outiller les entreprises pour la mise en œuvre des formations en FEST. **Prestataire externe** • Accompagnement possible selon les cofinancements en Région. • Accompagnement par un organisme de formation architecte dans le cadre du service 2icpro accompagné (forfait de 2 000 €) pour les contrats de professionnalisation expérimentaux et/ou reconnaissance CCN.

MISE EN ŒUVRE

Actions de formation financées en 2021	• Environ 200 dossiers à date en 100 % AFEST, et + de 7 000 « mixtes » (qui peuvent inclure de l'AFEST mais pas nécessairement non plus). Il est difficile de répondre précisément à cette question car souvent l'AFEST est dispensée avec d'autres modalités et apparaît donc en « mixte » dans nos systèmes. Pour autant « mixte » peut signifier présentiel et distanciel… Sans forcément de l'AFEST. A noter que le financement des formations dans le cadre du plan de développement des compétences étant réservé aux entreprises de – 50 salariés, le financement des AFEST n'est pas représentatif de la réalité des actions en AFEST réalisées au sein des entreprises inter-industrielles. Enfin, il est important de souligner que 6 % des contrats de professionnalisation expérimentaux financés sont réalisés en AFEST.
Preuves de formalisation et réalisation	**Entreprise** • Protocole individuel de formation (PIF). • Parcours de formation. • Livret de suivi apprenant. • Attestation finale. Le Kit AFEST a fait l'objet d'une réingénierie complète en 2021 pour faciliter son appropriation. Un travail est en cours sur la simplification des pièces exigées pour la gestion.
Mode de sélection des prestataires externes	• Pas de référencement en dehors des OFA pour le 2icpro accompagné. • Choix de l'adhérent.

FINANCEMENT - COMMUNICATION/RESSOURCES - COMMENTAIRE SUITE

SUITE OPCO 2i

FINANCEMENT

Montant de prise en charge pour l'accompagnement réalisé par un prestataire externe	• Montant différent en fonction des co-financements.
Montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise	**Pas de prise en charge spécifique** • Les règles définies par les branches s'appliquent quelle que soit la modalité pédagogique appliquée. **Sur le Plan de développement des compétences (PDC)** • Prise en charge financière -50 au même titre que la formation interne. **Formateur AFEST** • Entre 25 et 32 €/heure. • Justificatifs de coût pour l'ingénierie amont si besoin. **Sur CPro** • Règles de prise en charge des branches. • Prise en charge : www.opco2i.fr/formation-et-financement/les-regles-de-prise-en-charge
Enveloppe concernée	• Plan de développement des compétences (PDC) – 50 salariés. • Contrat de professionnalisation. • Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) Plasturgie.

COMMUNICATION / RESSOURCES SUR LE SITE

- **Site internet Opco 2i**
  www.opco2i.fr
- **Guide AFEST**
  www.opco2i.fr/wp-content/uploads/Supports_par_dispositif/Afest/GUIDES_AFEST_12.pdf
- **AFEST – FOAD [Webinaire]**
  www.youtube.com/watch?v=x_JddLLLiJs

COMMENTAIRE

OPCO 2i est mobilisé dans la promotion de l'AFEST, avec une vingtaine de conseillers certifiés AFEST et une communauté de référents AFEST animée régulièrement. OPCO 2i a réaffirmé cette année encore sa volonté d'accompagner les entreprises industrielles relevant des 32 branches de son périmètre dans leurs projets AFEST. Cela s'est traduit notamment par :

- *la mise à disposition d'outils : guide AFEST, présentation dynamique, nouveau kit réingénierie pour une utilisation facilitée et autonome ;*
- *la création du service 2i cpro accompagné (dans le prolongement de l'ex-Prodiat) en ouvrant la possibilité de réaliser les cpro en AFEST en bénéficiant de l'accompagnement d'un organisme de formation architecte.*
- *l'animation d'un webinaire à l'attention de toutes les entreprises sur les modalités pédagogiques dont l'AFEST ;*
- *la disponibilité des conseillers dans la mise en œuvre des projets AFEST des entreprises au quotidien ;*

et enfin l'accès à deux actions clés en mains :

- *une pour devenir Référent AFEST : élaboration de parcours, formation, et pilotage de la démarche. Elle est certifiante ;*
- *une seconde pour devenir formateur AFEST.*

Pour ces deux actions, l'organisme de formation référencé est Prodefi. Le principe de formation 100 % distanciel avec un prérequis qui est l'obligation d'un projet AFEST opérationnel à mener tout au long de la formation.

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

OPCO MOBILITÉS

OFFRE DE SERVICE
POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES

Rôle des conseillers	• Information. • Diagnostic opportunité/faisabilité. • Appui à la mise en œuvre. **Prestataire externe** Possibilité d'accompagnement au cas par cas.

MISE EN ŒUVRE

Actions de formation financées en 2021	**119 stagiaires financés** • 51 sur des versements volontaires. • 61 sur le plan. • 7 par un versement conventionnel.
Preuves de formalisation et réalisation	• Protocole de mise en œuvre. • Certificat de réalisation.
Mode de sélection des prestataires externes	• OPCO Mobilités ne sélectionne ni ne référence de cabinets de conseil pour les entreprises qui sont libres d'avoir recours ou non à celui de leur choix.

FINANCEMENT

Montant de prise en charge pour l'accompagnement réalisé par un prestataire externe	• A intégrer dans l'enveloppe de 1 200 €/parcours/an.
Montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise	• Forfait parcours : 1 200 €/an, à raison de deux parcours maximum par an et par entreprise.
Enveloppe concernée	• Plan de développement des compétences (PDC) – 50 salariés. • Versement volontaire.

COMMUNICATION / RESSOURCES SUR LE SITE

- **Site internet Opco Mobilités**
  www.opcomobilites.fr
- **AFEST : les actions de formation en situation de travail**
  www.opcomobilites.fr/entreprise/sinformer-sur-les-dispositifs/afest-les-actions-de-formation-en-situation-de-travail

COMMENTAIRE

Pas de commentaire du financeur.

OPCO SANTÉ

OFFRE DE SERVICE
POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES

Rôle des conseillers	• Information-sensibilisation (webinaires et atelier de méthodologie sur les pédagogies innovantes). • Appréciation du niveau de maturité de l'entreprise.
Offre de services	• Webinaire AFEST. • Atelier méthodologique nouvelles modalités pédagogiques. • Atelier méthodologique spécifique AFEST en cours de conception.

MISE EN ŒUVRE

Actions de formation financées en 2021	• En cours de collecte.
Preuves de formalisation et réalisation	**Entreprise** • Protocole individuel de formation (PIF) ou programme détaillé. • Certificat de réalisation. • Attestation de dépense notamment le salaire du formateur (éléments de preuve conservés par l'entreprise en cas de contrôle). • Eléments pédagogiques (à conserver en cas de contrôle). **Prestataire externe** • Protocole individuel de formation (PIF) ou programme de la formation. • Facture. • Certificat de réalisation. • Eléments pédagogiques à conserver en cas de contrôle.
Mode de sélection des prestataires externes	• Pas de référencement de prestataires de formation.

FINANCEMENT

Montant de prise en charge pour l'accompagnement réalisé par un prestataire externe	• Déclaration des coûts réels à l'OPCO qui applique ensuite ses barèmes de remboursement.
Montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise	• Prise en charge à 30 €/heure/stagiaire si non qualifiant. • Pas de plafond en heure mais en montant en fonction de la taille : - pour les entreprises de moins de 11 salariés : 30 €/heure par stagiaire avec un plafond de 2 000 €/an, - pour les entreprises de 11 à 50 salariés : 60 % des frais pédagogiques dans la limite de 30 €/heure stagiaire avec un plafond de 5 000 €/an. Peuvent s'ajouter des financements conventionnels et/ou volontaires (en fonction des branches). **Mêmes taux de prise en charge pour les formateurs AFEST.**
Enveloppe concernée	• Plan de développement des compétences (PDC) – 50 salariés. • Versement conventionnel. • Versement volontaire.

COMMUNICATION/RESSOURCES - COMMENTAIRE SUITE

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

SUITE OPCO SANTÉ

COMMUNICATION / RESSOURCES SUR LE SITE	
	• **Site internet Opco Santé** www.opco-sante.fr/decouvrir-lopco-sante • **Foire aux questions AFEST** https://www.opco-sante.fr/sites/default/files/2021-04/FAQ%20AFEST.pdf • **AFEST - Action de formation en situation de travail** www.opco-sante.fr/sites/default/files/2020-04/Mnemotech-fiche-AFEST-avril2020.pdf • **Appréhender les nouvelles modalités pédagogiques pour mieux déployer le Plan de Développement des Compétences [Webinaire]** www.opco-sante.fr/nos-webinars/apprehender-les-nouvelles-modalites-pedagogiques-pour-mieux-deployer-le-plan-de-developpement-des • **AFEST : faisons le point [Webinaire]** www.opco-sante.fr/nos-webinars/afest-faisons-le-point

COMMENTAIRE

L'AFEST est appréhendée comme une modalité pédagogique comme une autre. Elle n'est ni favorisée ni sous-valorisée, c'est toujours l'adhérent qui choisit après avoir été informé et conseillé.

UNIFORMATION

OFFRE DE SERVICE
POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES

Rôle des conseillers	**Rôle des conseillers** • Information et sensibilisation. • Pré-diagnostic opportunité/faisabilité. • Animation de réunions et d'ateliers sur la FEST. **Prestataire externe** • Accompagnement de prestations conseil appui FEST.

MISE EN ŒUVRE

Actions de formation financées en 2021	**Zoom FEST** • Une centaine de prestations conseil appui FEST « Zooms FEST » depuis juillet 2019. • Actions de formation financées sur le plan de développement des compétences moins de 50 salariés. • En 2021 = 40 demandes d'aides financières FEST pour un montant engagé de 119 926 €.
Preuves de formalisation et réalisation	**Entreprise** • Protocole individuel de formation (PIF). • Certificat de réalisation. • Bulletin de salaire du formateur. • Conservation des traces en cas de contrôle. **Prestataire externe** • Convention de formation/devis valant convention. • Protocole de parcours individuel de formation avec attestation d'analyse de l'activité. • Certificat de réalisation. • Facture externe/facture valant convention.
Mode de sélection des prestataires externes	• Référencement après une procédure d'appel d'offres ouverte en application des articles L2124-2, R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique, avec des lots régionalisés. **Régularité** Le marché a été ouvert le 30 octobre 2021, l'analyse des offres est en cours, le référencement des prestataires est prévu pour avril 2022. Pour chaque lot, l'accord-cadre prend juridiquement effet à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois pour une durée de 12 mois par tacite reconduction. **Visibilité du référencement** Les prestataires retenus par Uniformation sont référencés dans un document interne à Uniformation qui est porté à la connaissance des conseillers emploi-formation accompagnant nos adhérents.

COMMENTAIRE

« En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous avons accompagné l'expérimentation de l'AFEST pour des structures de l'aide à domicile. Cette modalité peut en effet amener des éléments de réponse à la problématique de recrutement, de turn-over ou encore d'usure professionnelle. En créant des parcours de formation d'intégration et un tutorat en situation de travail, chacun monte en compétences. Le sentiment d'isolement des nouveaux recrutés est réduit, les phases réflexives rassurent et permettent d'échanger sur des situations qui n'auraient parfois pas été évoquées. Le résultat positif de l'expérimentation conduit la branche à réfléchir à un outil plus large pour faciliter l'AFEST dans le secteur de l'aide à domicile au niveau national. »
Témoignage d'une conseillère emploi formation Uniformation Région PACA.

MISE EN ŒUVRE - FINANCEMENT - COMMUNICATION/RESSOURCES SUITE

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

SUITE UNIFORMATION

MISE EN ŒUVRE (SUITE)

Mode de sélection des prestataires externes	**Critères de sélection de l'appel à projet** • Proposition d'intervention. • Moyens mis à disposition de la prestation. • Expériences sur les prestations similaires. • Connaissance des secteurs couverts par Uniformation et leurs enjeux. • Démarche qualité de la structure. • Proposition financière. Le candidat doit avoir la capacité d'intervenir sur l'ensemble du territoire régional. Les candidats doivent disposer d'une implantation administrative sur la région concernée. Une preuve de l'une des certifications AFEST suivantes doit être jointe au dossier de candidature : - RS5480 - Animer des parcours et accompagner les bénéficiaires d'AFEST (actions de formation en situation de travail), - RS2428 - Accompagnement des apprentissages et de la formation en situation de travail, - RS5481 - Conseiller et appuyer les entreprises dans la conduite de projet d'AFEST (Actions de formation en situation de travail), - ou équivalent. **Durée** La durée totale de l'accord-cadre ne pourra excéder quatre ans.

FINANCEMENT

Montant de prise en charge pour l'accompagnement réalisé par un prestataire externe en 2022	• Maximum 3 600 € TTC sur maximum 3 jours. **Formations en externe du formateur limité au coût heure/stagiaire :** • 15 € TTC/heure si formation > 70 heures. • 50 €TTC/heure si formation = ou < 70 heures qu'elle qu'en soit la modalité pédagogique (présentiel, FOAD, AFEST...). **Formations en interne du formateur** Salaire horaire chargé du formateur sur la durée effective de la formation et dans la limite des coûts horaires fixés par le CA (15 €TTC/h ou 50 € TTC/h).
Montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise	**Formateur AFEST interne :** taux horaire brut chargé. **Formateur AFEST externe :** 48 €/heure. • Accessible pour nos adhérents de moins de 50 salariés, via un catalogue formation « clé en main ». • Prise en charge pour les entreprises de moins de 50 salariés, à la carte : 50 €/heure.
Enveloppe concernée	• Plan de développement des compétences (PDC) – 50 salariés. • Contrat de professionnalisation expérimental, le cas échéant. • Versement volontaire, le cas échéant. • Enveloppe conventionnelle de branche, le cas échéant.

COMMUNICATION / RESSOURCES SUR LE SITE

- **Site internet Uniformation**
  www.uniformation.fr
- **Action de formation en situation de travail [Webinaire]**
  https://www.uniformation.fr/web-tv/action-de-formation-en-situation-de-travail
- **Se former en travaillant : la FEST**
  https://www.uniformation.fr/entreprise/formation/dispositifs-de-formation/foad-fest-action-de-formation/se-former-en-travaillant-la-fest

Avec Centre Inffo

Pack veille Qualiopi 100 % numérique

PROFITEZ DE CETTE OFFRE POUR SÉCURISER VOS ACCÈS AUX PUBLICATIONS DE CENTRE INFFO PARTOUT OÙ VOUS ÊTES !

Toute la réglementation de la formation professionnelle avec Les FICHES PRATIQUES, la veille sur l'actualité, les métiers, l'innovation et la recherche avec Le QUOTIDIEN de la formation et le magazine bimensuel INFFO FORMATION.

DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE

675 € HT

au lieu de 770 € HT,
soit 95 € d'économie

LES FICHES PRATIQUES DU DROIT DE LA FORMATION version « Essentiel » numérique (abonnement 12 mois glissants)
+ la lettre numérique **LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION** (abonnement 12 mois glissants)
+ le magazine bimensuel **INFFO FORMATION** (abonnement 12 mois glissants en format PDF et papier)

boutique.centre-inffo.fr

RENSEIGNEMENTS
contact.commercial@centre-inffo.fr
boutique.centre-inffo.fr

Centre Inffo

AUTRES FINANCEURS NATIONAUX

AUTRES FINANCEURS NATIONAUX

Deux grands financeurs nationaux sont susceptibles de financer l'AFEST : Pôle emploi et l'Agefiph.

AGEFIPH

La fiche dédiée à l'Agefiph figurera dans une prochaine édition de cette enquête.

PÔLE EMPLOI

Expert du marché du travail dont il suit au plus près l'évolution, Pôle emploi collecte les offres des entreprises, les conseille dans leurs recrutements et les met en relation avec les demandeurs d'emploi.

L'AFEST est une modalité pédagogique individualisée qui permet au demandeur d'emploi de développer des compétences ciblées en situation de travail à l'aide d'un accompagnateur pédagogique. Ces compétences sont développées de manière séquentielle autant que possible au sein d'un parcours de formation qui peut mobiliser bien d'autres modalités.

Afin de sécuriser le recrutement par l'entreprise et l'insertion professionnelle du demandeur d'emploi, la meilleure modalité est sans doute d'utiliser l'AFEST dans un parcours de formation au sein de l'entreprise, et de la mobiliser au moment où le demandeur d'emploi est suffisamment familiarisé avec le métier, l'entreprise et le contexte de l'entreprise, une fois aussi qu'il maîtrise les compétences de base du métier.

Aujourd'hui, Pôle Emploi a mis en œuvre des capacités de financement liées à l'AFEST dès lors que l'entreprise a un besoin de recrutement. Un marché « AFEST » de Pôle emploi va venir sécuriser les demandes d'aides financières des entreprises, qui sont aujourd'hui étudiées au cas par cas.

Les réponses recueillies ont été reproduites en majorité in extenso pour ne pas perdre de la teneur des informations communiquées.

GRILLE DE LECTURE DE LA FICHE AFEST ET PÔLE EMPLOI

PROGRAMME - OFFRE DE SERVICE
- Programme
- Parcours
- Ressources

FINANCEMENT
- Ingénierie
- Couverture du financement
- Montant et modalités de financement

MISE EN ŒUVRE
- Déploiement/freins
- Publics et secteurs
- Rôle des conseillers
- Prestataire externe

COMMUNICATION/ÉVALUATION

COMMENTAIRE

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

PÔLE EMPLOI

pôle emploi

OFFRES DE SERVICE

Programme	• A ce jour, pas de financement particulier pour les TPE-PME de moins de 50 salariés. • Dans le cadre du plan de lutte contre les tensions de recrutement lancé par le gouvernement le 27 septembre 2021, Pôle emploi expérimente de l'AFEST pour les demandeurs d'emploi de longue durée dans le cadre d'AFPR (Action de formation préalable au recrutement) et de la POEI (Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle), mais pas exclusivement. L'appel d'offres à venir pour 2022-2023 viendra apporter une offre de services pour les entreprises de moins de 50 salariés ayant un besoin de recrutement. Pôle emploi porte ce marché expérimental car les formations sont jugées innovantes. • Ses objectifs sont la sécurisation du recrutement, de l'entreprise, le retour à l'emploi et l'employabilité des demandeurs d'emploi, en priorité ceux de longue durée, ainsi que l'augmentation des volumétries de formations.
Parcours	• Formations métier d'environ 400 heures. • AFEST et certification : possible mais non obligatoire.
Ressources	Information non communiquée

FINANCEMENT

Ingénierie	• Financements individuels sur devis via l'aide individuelle à la formation (AIF). **AFPR et POEI** • En réponse à un besoin de recrutement d'entreprise, l'AFEST est financée à travers l'aide versée à l'entreprise. • En réponse à un organisme de formation faisant une proposition à une entreprise, l'AFEST est financée au travers de cofinancements. Exemple en Auvergne-Rhône-Alpes avec cofinancements de l'ARACT dans le cadre d'un appel à projet du PIC. **POEC (Préparation opérationnelle à l'emploi collective)** • Des entreprises qui recrutent un groupe sont orientées vers les OPCO, ou bien ce sont des OPCO qui s'adressent à Pôle Emploi, ou encore les organismes de formation cherchent des cofinancements pour les entreprises.
Couverture	• Accompagnement de l'entreprise par un organisme de formation spécialisé AFEST. • Mise en œuvre et phases réflexives : l'organisme de formation titulaire du marché est financé pour les différentes phases de l'AFEST. • Un financement et une aide sont versés à l'entreprise qui est rémunérée en regard des temps de mobilisation du salarié pour les phases réflexives.
Montant et modalités de financement	**Des financements assez importants viennent aider les entreprises.** • Le montant de prise en charge pour l'accompagnement appui-conseil réalisé par un prestataire externe est déplafonné. • Le montant de prise en charge d'une AFEST pour l'apprenant dans l'entreprise se fait au forfait-parcours et est déplafonné. • L'enveloppe concernée est d'environ 30 millions d'euros pour ce marché.

MISE EN ŒUVRE - COMMUNICATION/RESSOURCES SUITE

SUITE PÔLE EMPLOI

pôle emploi

MISE EN ŒUVRE

Déploiement / freins	**Actions de formation financées en 2022 (et 2023)** • Objectif annoncé de 4 200.
Public et secteurs	• Les TPE-PME sont les cibles prioritaires de ce projet, pour former leurs nouveaux personnels, résoudre des difficultés de recrutement, effectuer une adaptation au poste de travail, développer les compétences et l'employabilité des demandeurs d'emploi. **Plusieurs domaines professionnels** • Lots par secteur en fonction des domaines en tension de recrutement. • Lots pour chaque région et un seul lot pour les DROM sans conditions sectorielles.
Rôle des conseillers	• Orienter les entreprises recruteuses vers les organismes de formation attributaires. • Accompagner les entreprises recruteuses en les orientant vers une AFPR, POEI avec AFEST lorsque c'est opportun.
Prestataire externe	**Organisme de Formation spécialisé AFEST** • Appui-conseil : accompagnement de l'entreprise et mise en œuvre de l'ingénierie de formation et des phases réflexives. • Les organismes de formation titulaires du marché devront être pro-actifs vers les entreprises. **Critères de sélection** • Organismes de formations spécialisés AFEST et certifiés Qualiopi. • Couverture régionale. • Formation à des métiers. • Sécuriser le retour à l'emploi à 6 mois après la fin de la formation.

COMMUNICATION/ EVALUATION

Communication	**Visibilité du référencement :** • Visibilité publique une fois les attributaires du marché déterminés. • Les attributaires du marché sont connus des conseillers Pôle emploi. • Les entreprises seront orientées vers les organismes de formation attributaires. **Communication/ressources sur le site** • Interne, pour sensibiliser et permettre aux conseillers des agences régionales d'informer sur l'AFEST et d'orienter les entreprises vers les organismes de formation attributaires du marché. **Externe** • Des supports de communication (newsletters, vidéos...) à destination des entreprises, une fois les attributaires retenus. • Une communication vers les demandeurs d'emploi sur les bénéfices de la modalité AFEST pour sécuriser leur recrutement.
Evaluation	• Une évaluation du marché expérimental est prévue. • Un taux de retour à l'emploi supérieur à 80 % avec la modalité AFEST est attendu.

COMMENTAIRE

Un marché expérimental, pour les demandeurs d'emploi de longue durée, avec une plus-value apportée par la modalité AFEST est lancé. L'objectif général de ce marché est d'intégrer l'AFEST dans des dispositifs pérennes en fonction des retours de l'évaluation du marché.
Dans le cadre du plan de lutte, des tensions de recrutement, 15 000 AFPR et POEI supplémentaires sont visées dont 4 200 avec AFEST, soit près d'un tiers des actions. Il y a un déplafonnement des aides financières vers l'entreprise, vers les publics PIC ainsi que vers les demandeurs d'emploi de longue durée.
Aujourd'hui, Pôle emploi a mis en œuvre des capacités de financement liées à l'AFEST dès lors que l'entreprise a un besoin de recrutement.
Le marché AFEST de Pôle emploi vient sécuriser les demandes d'aides financières des entreprises. Celles-ci sont étudiées au cas par cas, en comparaison à une AFPR POEI classique (sans AFEST).

© CENTRE INFFO JUILLET 2022

GLOSSAIRE

AFEST	Action de formation en situation de travail
AFPR	Action de formation préalable au recrutement
AIF	Aide individuelle à la formation
AO	Appel d'offres
ARACT	Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail
CA	Conseil d'administration
CCN	Convention collective nationale
CPF	Compte personnel de formation
CPro	Contrat de professionnalisation
CQP	Certificat de qualification professionnelle
DAF	Demande d'aide financière
EDEC	Engagement de développement de l'emploi et des compétences
FEST	Formation en situation de travail
FNE	Fonds national de l'emploi
FSE	Fonds social européen
OFA	Organisme de formation par apprentissage
OPCO	Opérateur de compétences
PDC	Plan de développement des compétences
PIC	Plan d'investissement dans les compétences
PIC SIAE	Plan d'investissement dans les compétences pour la formation des salariés de l'insertion par l'activité économique
PIF	Protocole individuel de formation
POEI	Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle
POEC	Préparation opérationnelle à l'emploi collective
PRIC	Pacte régional d'investissement dans les compétences

Nouvelle modalité de formation développée depuis 2018, l'AFEST pose encore beaucoup de questions aux entreprises. Centre Inffo a mené une enquête auprès des financeurs publics pour inventorier les initiatives et modalités de financement dédiées à l'AFEST. 12 régions métropolitaines, 11 OPCO et Pôle Emploi ont répondu à cette enquête.

Avec les résultats présentés dans cette première édition, vous pourrez :

- **identifier des ressources pour comprendre ce qu'est l'AFEST et comment la mettre en œuvre ;**
- **identifier les financements pour une AFEST ;**
- **identifier les informations disponibles par région, par OPCO et pour Pôle emploi ;**
- **identifier les programmes et les offres à destination des entreprises, par territoire, par grand secteur d'activité, pour les salariés et les demandeurs d'emploi ;**
- **connaître les déploiements d'AFEST en cours, les freins éventuels et les projets innovants et inspirants.**

Centre Inffo

4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél. : 01 55 93 91 91
Fax : 01 55 93 17 25
www.centre-inffo.fr

© Centre Inffo - JUILLET 2022

Centre Inffo propose aux professionnels de l'orientation, de l'apprentissage et de la formation professionnelle, une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur-mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

Fort d'une équipe de 72 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses partenaires et clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.

ISBN : 978-2-84821-321-7

Exemplaire gratuit - Ne peut être vendu